

Guide utilisateur français pour la transmission des informations de l'entreprise

2024

EDI-PART

Volume IV

GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP

Ce document est édité sous la responsabilité
de l'association EDIFICAS

Version du document	7.00
Date de modification	13 décembre 2023
Auteur	EDIFICAS

Pour pouvoir utiliser les liens actifs de ce document et visualiser les différents chapitres, vous pouvez utiliser la combinaison de touche CTRL + Clic à partir du sommaire.

SOMMAIRE

VOL 1 : GUIDE GÉNÉRAL DE LA PROCÉDURE TÉLÉDÉCLARATIVE EDI-PART

VOL 2 : GUIDE ORGANISATIONNEL ET JURIDIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP

VOL 3 : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES - GÉNÉRIQUE

VOL 3A : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES – FLUX « IFU »

VOL 3B : GUIDE DES FORMULAIRES ET CODES – FLUX « DAS2 HONORAIRE »

VOL 4 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES PARTENAIRES EDI ET LA DGFIP

4.0	MODIFICATIONS APORTEES AU VOLUME IV	7
4.1	LES SCENARIOS D'ECHANGES PARTENAIRES EDI – DGFIP	8
4.1.1	LES MESSAGES EDIFACT	8
4.1.1.1	Les messages EDIFACT.....	8
4.1.1.2	Schéma d'émission des flux.....	8
4.1.1.3	La composition des interchanges	9
4.2	TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LA DGFIP (MESSAGE INFENT)	12
4.2.1	INTRODUCTION ET REGLES DE GESTIONS DU MESSAGE INFENT PA	12
4.2.1.1	Références du message	12
4.2.1.2	Fonction du message.....	12
4.2.1.2.1	Statut des composants dans les guides utilisateurs de message EDI-PART	12
4.2.1.3	L'identification des partenaires	13
4.2.1.3.1	Les partenaires EDI.....	13
4.2.1.3.2	Les déclarants.....	13
4.2.1.4	Les références du logiciel émetteur et de l'attestation de conformité	13
4.2.1.5	Les règles générales d'arrondi et d'utilisation des virgules dans les segments	14
4.2.1.6	Guide d'utilisation des formulaires, du message INFENT PA.....	14
4.2.1.6.1	Lecture du formulaire	14
4.2.1.6.2	Identifiant unique des interchanges	15
4.2.1.7	Guide d'utilisation des GUMs et des dictionnaires	15
4.2.2	SEGMENTS DE SERVICE	15
4.2.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	15
4.2.2.1.1	Caractères séparateurs	15
4.2.2.1.2	Marque décimale	15
4.2.2.2	Segments de service Interchange	16
4.2.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	16
4.2.2.2.2	UNZ Segment fin d'interchange	18
4.2.2.3	Segments de service groupe fonctionnel.....	19
4.2.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	19
4.2.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel.....	20
4.2.3	TABLEAU DES SEGMENTS UTILES DU MESSAGE EDI-PART INFENT PA.....	21
4.2.4	CONTENU DES SEGMENTS	22
4.2.4.1	Section En-tête	22
4.2.4.2	Sections Détail et Résumé	37
4.3	TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LA DGFIP (MESSAGE AUTACK PED)	58
4.3.1	LA SECURISATION ELECTRONIQUE DES DONNEES PAR LE PARTENAIRE EDI	58
4.3.1.1	Présentation	58
4.3.1.2	Les principes techniques.....	58
4.3.1.2.1	L'accréditation appelée aussi certificat	58
4.3.1.2.2	La mise en œuvre d'algorithmes mathématiques.....	58

4.3.1.3	<i>Le déroulement pratique</i>	59
4.3.1.3.1	Sur le poste du partenaire EDI	59
4.3.1.3.2	Sur le poste de la DGFIP	59
4.3.1.4	<i>Logiciel et matériels nécessaires</i>	59
4.3.1.4.1	Mise en application avec OpenSSL.....	59
4.3.1.4.2	Le jeu de clés (privée/publique).....	59
4.3.1.4.3	L'accréditation fournie par la DGFIP	60
4.3.1.5	<i>Portée de la sécurisation électronique</i>	60
4.3.1.6	<i>Fonction du message AUTACK PEDI</i>	60
4.3.2	TRANSFERTS ENTRE LE PARTENAIRE EDI ET LA DGFIP (MESSAGE AUTACK PED)	61
4.3.2.1	<i>Introduction</i>	61
4.3.2.1.1	Références du message.....	61
4.3.2.1.2	Fonction du message	61
4.3.2.2	<i>Segments de service</i>	62
4.3.2.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	62
4.3.2.2.1.1	Caractères séparateurs	62
4.3.2.2.1.2	Marque décimale	62
4.3.2.2.2	Segments de service Interchange	63
4.3.2.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	63
4.3.2.2.2.2	UNZ Segment fin interchange	63
4.3.2.2.3	Segments de service groupe fonctionnel	63
4.3.2.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	63
4.3.2.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel	64
4.3.2.3	<i>Tableau des segments utiles du message EDI-PART AUTACK PED</i>	65
4.3.2.4	<i>Contenu des segments</i>	66
4.3.2.4.1	Section En-tête.....	66
4.4	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT ENTRE LA DGFIP ET LE PARTENAIRE EDI (MESSAGE INFENT CR)	78
4.4.1	LES CONTROLES D'INTEGRATION DES DONNEES.....	78
4.4.1.1	<i>Les Contrôles syntaxiques</i>	78
4.4.1.2	<i>Spécifications des contrôles</i>	78
4.4.1.2.1	Contrôles au niveau de l'interchange.....	79
4.4.1.2.2	Contrôles au niveau groupe fonctionnel INFENT PA.....	79
4.4.1.2.3	Contrôles au niveau message INFENT PA.....	80
4.4.1.2.4	Contrôles au niveau groupe fonctionnel AUTACK.....	83
4.4.1.2.5	Contrôles au niveau message AUTACK.....	83
4.4.1.3	<i>Communication des erreurs à l'émetteur</i>	85
4.4.1.3.1	Contrôles génériques du message INFENT effectués par la DGFIP	85
4.4.1.3.2	Contrôles spécifiques du message INFENT effectués par la DGFIP	86
4.4.2	PRESENTATION DU MESSAGE INFENT CR.....	87
4.4.2.1	<i>Règle d'émission</i>	87
4.4.2.2	<i>Destinataire</i>	87
4.4.2.3	<i>Délai d'envoi</i>	87
4.4.2.4	<i>Mode d'envoi</i>	87
4.4.3	LE GUM INFENT CR.....	88
4.4.3.1	<i>Introduction</i>	88
4.4.3.1.1	Références du message.....	88
4.4.3.1.2	Fonction du message	88
4.4.3.2	<i>Segments de service</i>	88
4.4.3.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	88
4.4.3.2.1.1	Caractères séparateurs	88
4.4.3.2.1.2	Marque décimale	88
4.4.3.2.2	Segments de service Interchange	89
4.4.3.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	89
4.4.3.2.2.2	UNZ segment fin d'interchange	91
4.4.3.2.3	Segments de service Groupe fonctionnel	92
4.4.3.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	92
4.4.3.2.3.2	UNE segment fin de groupe fonctionnel.....	94
4.4.3.3	<i>Tableau de segments du message EDI-PART INFENT Compte Rendu de Traitement</i>	95
4.4.3.4	<i>Contenu des segments</i>	96
4.4.3.4.1	Section En-tête.....	96
4.4.3.4.2	Sections Détail et Résumé.....	114

4.5	COMPTE RENDU DE TRAITEMENT, TRANSFERT ENTRE LA DGFIP ET LE PARTENAIRE EDI (MESSAGE AUTACK DGI)	121
4.5.1	INTRODUCTION	121
4.5.1.1	Références du message	121
4.5.1.2	Fonction du message	121
4.5.2	SEGMENTS DE SERVICE	122
4.5.2.1	Jeu de caractères et caractères séparateurs	122
4.5.2.1.1	Caractères séparateurs	122
4.5.2.1.2	Marque décimale	122
4.5.2.2	Segments de service Interchange	123
4.5.2.2.1	UNB Segment en-tête interchange	123
4.5.2.2.2	UNZ Segment fin interchange	123
4.5.2.3	Segments de service groupe fonctionnel	123
4.5.2.3.1	UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel	123
4.5.2.3.2	UNE Segment fin de groupe fonctionnel	124
4.5.3	TABLEAU DES SEGMENTS UTILES DU MESSAGE EDI-PART AUTACK DGI	125
4.5.4	CONTENU DES SEGMENTS	126
4.5.4.1	Section En-tête	126
4.6	LA PROCEDURE DE TEST	138
4.6.1	LA QUALIFICATION DE L'INTERCHANGE TEST	138
4.6.2	GESTION D'UNE QUALIFICATION INCOHERENTE	138
4.6.3	LE TRAITEMENT DE L'INTERCHANGE TEST	138

VOL 5 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES TIERS DECLARANTS ET LES PARTENAIRES EDI

VOL 6 : GUIDE TECHNIQUE DES TRANSFERTS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES EDI

ANNEXES

Fichiers exemples

Guide technique des transferts entre les partenaires EDI et la DGFIP

4.0 Modifications apportées au volume IV

Modifications apportées dans la version 7.00

4.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

La donnée 0032 prend comme valeur :

- PED-DGI-IN-PA1801/IFU24 pour la campagne EDI-PART « Déclaration IFU » (Palier du 2 janvier 2024)
- PED-DGI-IN-PA1801/HON24 pour la campagne EDI-PART « DAS2 Honoraire » (Palier du 1^{er} janvier 2024)

4.2.4.2 Section Détails et résumés

Cas particuliers

- Précisions sur les adresses à l'étrangers et collectivités outre-mer
- Précision sur les données 3042-1 et ajouts d'exemples

MàJ au 16 octobre 2023

4.2.4.2 Section Détails et résumés

Cas particuliers

- Précision sur les données 3042-1 et ajouts d'exemples

4.4.1.2.1 Contrôles au niveau de l'interchange

La donnée 0032 prend comme valeur :

- PED-DGI-IN-PA1801/IFU24 pour la campagne EDI-PART « Déclaration IFU » (Palier du 2 janvier 2024)
- PED-DGI-IN-PA1801/HON24 pour la campagne EDI-PART « DAS2 Honoraire » (Palier du 1^{er} janvier 2024)

4.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

La donnée 0032 prend comme valeur :

- DGI-PED-CR-PA1801/IFU24 pour la campagne EDI-PART « Déclaration IFU » (Palier du 2 janvier 2024)
- DGI-PED-CR-PA1801/HON24 pour la campagne EDI-PART « DAS2 Honoraire » (Palier du 1^{er} janvier 2024)

MàJ au 16 octobre 2023

4.2.4.2 Section Détails et résumés

Cas particuliers

- Précision sur les données 3042-1 et ajouts d'exemples

MàJ au 13 décembre 2023

4.2.4.2 Section Détails et résumés

- Précisions apportées sur la position 6 des NAD

4.1 Les scénarios d'échanges Partenaires EDI – DGFiP

4.1.1 Les messages EDIFACT

4.1.1.1 Les messages EDIFACT

Deux messages EDIFACT ont été retenus.

Le Message INFENT "Informations des Entreprises" du répertoire D00B de la norme EDIFACT est utilisé pour la transmission :

- des déclaration dites « Bilatérales » avec :
 - la déclaration IFU,
 - la déclaration DAS2 Honoraire,
- du Compte Rendu de Traitement du Dépôt,

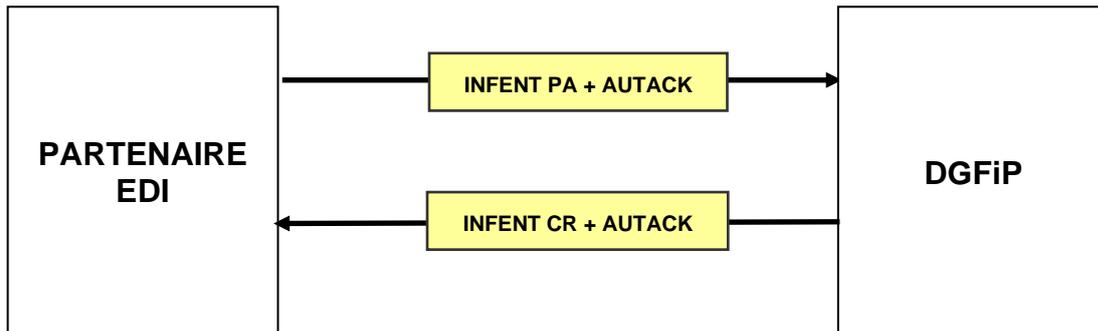
Les règles de gestion du message INFENT, spécifiques à chacun de ces 2 flux, sont décrites dans deux Guides Utilisateurs de Message (GUM) :

- le GUM INFENT Déclarations dites « Bilatérales » (INFENT PA),
- le GUM INFENT Compte Rendu de Traitement (INFENT CR).

Le Message AUTACK "Authentification et accusé de réception sécurisé", partie 6 de la norme EDIFACT version 4, est utilisé pour la transmission des données de la sécurisation électronique. Ce message est utilisé et donc décrit de deux manières :

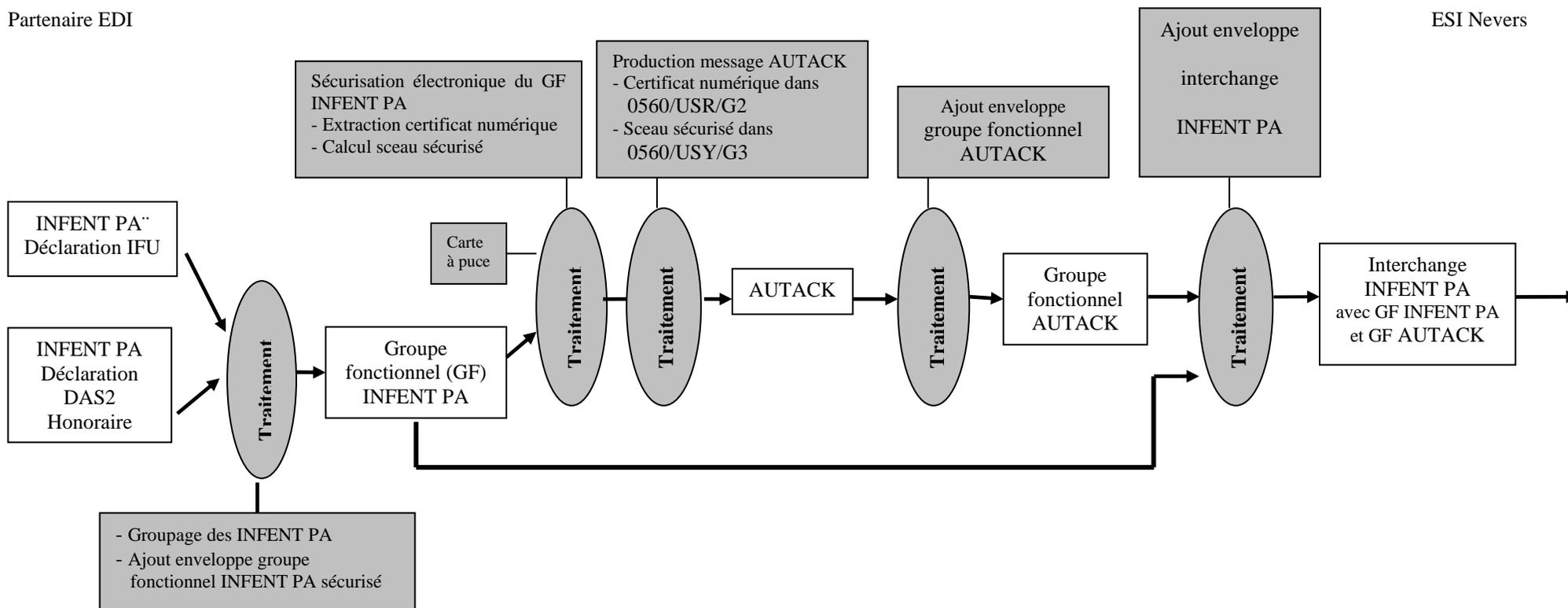
- Le Guide Utilisateur de Message correspondant pour la sécurisation des interchanges INFENT PA par les partenaires EDI est le GUM AUTACK PED.
- Le Guide Utilisateur de Message correspondant pour la sécurisation des comptes rendus de traitement INFENT CR par la DGFiP est le GUM AUTACK DGI.

4.1.1.2 Schéma d'émission des flux



4.1.1.3 La composition des interchanges

Partenaire EDI



Un message **INFENT PA** ne contient que des documents relatifs à un même dossier.

Un dossier contient les données d'identification suivantes : **Numéro SIRET de l'entreprise déclarante**

Un message **INFENT PA - IFU** contient les déclarations IFU

Un message **INFENT PA – DAS2 Honoraire** contient les déclarations DAS2 Honoraire

Les interchanges devront être constitués en respectant la règle suivante :

Un interchange ne doit contenir que des messages provenant :

- d'un même partenaire EDI mandaté (scénario en l'absence de sous-traitance) ;
- d'un même partenaire EDI sous-traitant et d'un même partenaire EDI donneur d'ordre (scénario avec sous-traitance).

La combinaison des 2 scénarios n'est pas autorisée.

Un interchange ne doit contenir que des messages de même flux :

- du flux « Déclaration IFU » pour les flux IFU
- du flux « DAS2 Honoraire » pour les flux DAS2 Honoraire

La combinaison de plusieurs flux n'est pas autorisée.

4.2 Transferts entre le partenaire EDI et la DGFIP (message INFENT)

Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et la DGFIP. Il s'appuie sur le message INFENT.

4.2.1 Introduction et règles de gestions du message INFENT PA

Ce document présente la mise en œuvre des segments du message INFENT PA qui ne concernent pas les données significatives transmises. Le groupe 4, en particulier, n'est pas concerné puisqu'il doit être conforme aux spécifications du destinataire final du message.

Dans un souci de cohérence la présentation du guide est identique aux autres GUM et les parties inutiles sont indiquées comme Non Applicables.

4.2.1.1 Références du message

Type de message : INFENT

Répertoires de référence : D 00 B

4.2.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

4.2.1.2.1 Statut des composants dans les guides utilisateurs de message EDI-PART

Le statut C (Conditional) des composants de l'UNSM n'est pas retenu car insuffisamment différencié.

Les codes suivants sont utilisés dans les GUMs EDI-PART :

- M** = Obligatoire (Mandatory)
- R** = Exigé (Required)
- D** = Dépendant (Dependent)
- N** = Non utilisé (Not used)

Il est précisé que :

- Le statut D n'est pas toujours accompagné de la règle de dépendance correspondante. La présence ou non des éléments (groupe, segment, donnée) composant un message est fonction du régime fiscal du déclarant, du formulaire servi, du contexte d'activité, ... Le très grand nombre de données et de situations ne permet pas d'exprimer toutes les règles.
- Le statut M n'est jamais modifié, même au niveau d'une donnée constitutive présente dans une donnée composite de statut N.

Remarque : Les valeurs de qualifiant ou de donnée codée, en attente de valeur normalisée ("EDIFACT code request" déposé), sont présentées sous la forme ZZn (n = 1, 2, ..).

4.2.1.3 L'identification des partenaires

Les partenaires EDI et les déclarants doivent être impérativement identifiés selon les principes décrits ci-après, sous peine de rejet :

- de l'envoi dans son intégralité (interchange), si le partenaire EDI n'est pas correctement identifié ;
- du dépôt d'un déclarant (message INFENT PA) si son numéro de SIRET est incorrect ou inconnu.

4.2.1.3.1 Les partenaires EDI

Chaque partenaire EDI dispose d'un numéro d'identification qui lui a été communiqué à l'issue de la procédure d'habilitation par la direction des services fiscaux du chef-lieu de région compétente.

Ce numéro est déterminé par le code postal (5 caractères) suivi d'un numéro séquentiel (2 caractères) correspondant au rang d'entrée du partenaire EDI au sein d'une même commune.

Il doit figurer obligatoirement dans toutes les transmissions à l'ESI (télétransmission) :

- dans la donnée 0004 du segment UNB,
- dans la donnée 3039 du segment NAD, occurrence "Emetteur".

Bien que le déclarant qui utilise la procédure EDI-PART n'ait plus l'obligation de remplir un document d'adhésion aux téléprocédures EDI afin d'en informer la DGFIP, le partenaire EDI doit obligatoirement être habilité par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour effectuer, pour le compte des usagers, les télétransmissions en mode EDI des déclarations. Cette habilitation doit être formalisée par la signature d'une convention précisant les engagements réciproques du partenaire EDI et de la DGFIP. Le numéro mentionné dans les transmissions doit être celui du partenaire EDI désigné dans cette convention.

Dans le cas d'une opération de sous-traitance, les partenaires EDI sous-traitants doivent également être agréés "partenaire EDI" et sont tenus d'indiquer leur propre numéro d'agrément DGFIP :

- dans la donnée 0004 du segment UNB,
- dans la donnée 3039 du segment NAD, occurrence "Emetteur".

Par ailleurs, les éléments d'identification (numéro d'agrément DGFIP) du partenaire EDI "donneur d'ordre" (partenaire EDI mandaté) doivent être mentionnés dans :

- dans la donnée 3039 du segment NAD, occurrence "Donneur d'ordre".

L'attention des partenaires EDI est appelée sur le respect de ces mentions qui permettent d'identifier les intervenants de l'opération de sous-traitance.

4.2.1.3.2 Les déclarants

L'identification des déclarants est constituée par le numéro SIRET (SIREN + NIC) de l'entreprise (14 caractères numériques ou 9 caractères numériques + 5 caractères numériques), un IDSP alphanumérique sur 14 caractères commençant par P, ou à titre dérogatoire un pseudo-SIRET alphanumérique sur 14 caractères finissant par 00001.

4.2.1.4 Les références du logiciel émetteur et de l'attestation de conformité

Le partenaire EDI, émetteur des transmissions vers la DGFIP, doit obligatoirement utiliser des logiciels ayant obtenu une attestation de conformité (cf. volume 2, chapitre 8, section "Convention type passé par les partenaires EDI" de la téléprocédure EDI-TDFC).

Cette obligation implique la mention obligatoire des données suivantes dans le message INFENT PA, dans les segments RFF d'en-tête de message :

- le nom de l'éditeur du programme émetteur des données EDI Paiement ;
Référence de l'éditeur du programme dans lequel est intégré le module porteur de l'attestation de conformité. Description dans la 1ère occurrence du segment RFF dans la section **4.2.2 "Le GUM INFENT PA"**.
- le nom du programme ;
Référence du programme dans lequel est intégré le module porteur de l'attestation de conformité. Description dans la 2ème occurrence du segment RFF dans la section **4.2.2 "Le GUM INFENT PA"**.
- le numéro de version et le numéro de révision du programme ;
Numéros version et révision du programme dans lequel est intégré le module porteur de l'attestation de conformité. Description dans la 2ème occurrence du segment RFF dans la section **4.2.2 "Le GUM INFENT PA"**.

- la référence de l'attestation de conformité.
Références de l'attestation de conformité attribuée au module qui génère l'interchange INFENT PA sécurisé.
Description dans la 3ème occurrence du segment RFF dans la section 4.2.2 "*Le GUM INFENT PA*".

4.2.1.5 Les règles générales d'arrondi et d'utilisation des virgules dans les segments

- **Règle de gestion de la marque décimale**

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

Seuls les nombres entiers sont gérés dans cette téléprocédure.

- **Règle de gestion des montants monétaires dans le segment MOA du groupe 4**

Le signe (+ ou -) n'est jamais transmis.

Toutes les zones « montant » sont exprimées en EUROS. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche : la fraction d'euro inférieure à 0,50 est négligée et celle supérieure ou égale à 0,50 est comptée pour 1.

Seuls les montants positifs sont déclarés (montant ≥ 1 €).

Les « montant totaux » doivent correspondre à l'addition des montants (arrondis à l'euro le plus voisin) qui composent ce total.

La longueur maximale de la donnée 5004 du segment MOA pour tous les zones « montant » hors « montants totaux » est limité à 10 caractères. Celle pour les « montants totaux » est limitée à 12 caractères numériques.

A noter : Pour les flux « DAS2 Honoraire » uniquement.

Le montant (BA/MOA) est répétable au maximum 8 fois pour chaque bénéficiaire.

Le montant total (TA/MOA) est répétable au maximum 8 fois pour chaque établissement. Ce montant est le montant total des rémunérations versées pour chaque nature de rémunérations versées pour l'ensemble des bénéficiaires. Chaque nature de rémunérations versées ne peut être présente qu'une seule fois.

L'ensemble des cas sont décrits dans le volume 3B dans la section 3.2.3 "*Formulaire disponible pour le flux « DAS2 Honoraire »*", formulaires DAS2T et DAS2TV.

- **Règle de gestion des quantités dans le segment QTY du groupe 4**

La longueur maximale de la donnée 6060 du segment QTY pour tous les zones « Nombre de parts » est limité à 10 caractères entiers.

- **Table des jeux de caractères**

Pour la filière EDI-PART seuls les caractères alphabétiques et numériques de la table ISO 8859-15 seront acceptés. Tout autre caractère donnera lieu à rejet syntaxique (et en particulier le caractère euro "windows"). L'usage de cette table permettra d'éviter les caractères responsables des "Sax Parse Exception".

4.2.1.6 Guide d'utilisation des formulaires, du message INFENT PA

4.2.1.6.1 Lecture du formulaire

Les formulaires sont décrits dans le volume 3A pour le flux « Déclaration IFU » et dans le volume 3B pour le flux « Déclaration DAS2 Honoraire ».

Chaque zone à gérer dans la section Détail (Groupe 4) du message INFENT PA est identifiable par la présence d'un code à l'intérieur de la zone. Ce code est ainsi structuré : *CC/SSS* avec :

- *CC* = Code de la zone sur le formulaire,
- *SSS* = Segment correspondant dans INFENT D00B. Ce segment est indiqué dans la zone du formulaire.

La présence de parenthèses (*CC/SSS*) indique que :

- la zone est composée de n rubriques qui sont toutes gérées dans le même segment du message INFENT PA. Un seul code donnée est attribué à l'ensemble des rubriques.
- la zone est composée de n rubriques qui sont gérées dans le même groupe de segments du message INFENT PA. Un seul code donnée est attribué à l'ensemble des rubriques.

Pour plus d'information, consultez le *Volume 3 Générique*, section 3.1.2.1 "*Composition du code donnée*".

4.2.1.6.2 Identifiant unique des interchanges

L'identifiant unique des interchanges INFENT PA transmis est la référence d'interchange. Cette donnée, constituée par le partenaire EDI, est transmise dans le segment UNB de l'interchange INFENT PA, selon une modalité définie dans la section 4.2.2 "Le GUM INFENT PA".

Elle sera retournée dans tous les messages INFENT CR à destination des partenaires EDI :

Elle sera de plus la seule référence utilisée pour la gestion et le suivi des interchanges reçus dans le cadre des demandes de renseignements effectuées par les partenaires EDI. Elle doit donc être constituée avec le plus grand soin par les partenaires EDI, en conformité avec le GUM INFENT PA.

4.2.1.7 Guide d'utilisation des GUMs et des dictionnaires.

Le code segment SSS, dans la zone du formulaire, renvoie à la description du segment dans la section Détail du GUM INFENT PA.

Selon le type du segment, il conviendra d'utiliser les annexes pour compléter la description.

Pour plus d'information, consultez le *Volume 3 Générique*, section 3.1. "Spécifications des données".

4.2.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

4.2.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

4.2.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-PART.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

4.2.2.1.2 Marque décimale

La représentation de la marque décimale est la virgule (,).

La marque décimale ne doit pas être comptabilisée dans le calcul de la longueur maximum d'un élément de donnée.

Lorsqu'une marque décimale est transmise, elle doit être précédée et suivie d'au moins un caractère.

4.2.2.2 Segments de service Interchange

4.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGFIP
0008	Adresse d'acheminement en retour	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	DGI_EDI_PART
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
0014	<i>Adresse d'acheminement</i>	N	an..14	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	<i>Référence / Mot de passe</i>	M	an..14	
0025	<i>Qualifiant de la référence / mot de passe</i>	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	PED-DGI-IN-PA1801/ IFU24 PED-DGI-IN-PA1801/ HON24
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message AUTACK.

Donnée 0001

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Données 0004 et 0007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n 7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

L'identifiant véhiculé dans la donnée 0004 n'est pas obligatoirement le même que celui contenu dans la donnée 3039 du NAD MS.

Donnée 0008

Indique l'alias de l'émetteur, le support ou mode de transmission de l'interchange. L'alias est exprimé sur 8 caractères (XXXXXXXX), précédé du type ou support du transfert sur 1 caractère (C ou T).

Mode de transmission : "C" = CFT, "T" = FTSP

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Numéro_référence_interchange (14 c n) = Numéro_partenaire_EDI_DGFiP (7 c n) + année (1 c) + quantième jour (3 c) + numéro séquentiel (3 c, valeur = 001 à 999 dans le jour).

ou

Numéro_partenaire_EDI (7 c n) + année (1 c) + numéro séquentiel (6 c, valeur = 000001 à 999999), ce numéro séquentiel est remis à zéro, soit au 1er janvier, soit lorsqu'il atteint 999999.

Format et longueur donnée 0020 = n14

En raison de la multiplication des téléprocédures (TDFC, TVA Paiement, Requête,) et certains partenaires sont amenés à transmettre plus 999999 interchanges par jour. Un troisième mode de construction de la donnée 0020 est possible sans pour autant être obligatoire : Année (4 c) [SSAA]+ numéro séquentiel (10 c, valeur = 0000000001 à 9999999999), ce numéro séquentiel est remis à zéro, soit au 1er janvier, soit lorsqu'il atteint 9999999999.

Format et longueur donnée 0020 = n14

Cette règle est applicable quel que soit le type d'émetteur, partenaire EDI mandaté ou sous-traitant.

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

PED-DGI-IN-PA1801/Suffixe : Identifie un interchange EDI-PART de la campagne générale entre un partenaire EDI et la DGFiP,

PED-DGI : Emetteur Partenaire EDI, destinataire DGFiP,

IN : Interchange de type INFENT PA,

PA : Téléprocédure EDI-PART,

18 : Millésime de campagne EDI-PART,

01 : Version 1 du GUM INFENT PA pour la campagne 2018. Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

/ : Séparateur,

Suffixe : Identifie le type de flux et le palier d'application. Il peut donc prendre différentes valeurs :

- [IFU24](#) : Flux « Déclarations IFU », Palier du 2 janvier 2024,
- [HON24](#) : Flux « DAS2 Honoraire », Palier du 1er janvier 2024.

Donnée 0035

1 = test d'échange si interchange de test (procédure de test de la syntaxe EDIFACT).

Si interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

4.2.2.2.2 UNZ Segment fin d'interchange

Lev 0	UNZ	FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message AUTACK.

Donnée 0036

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 2. (1 groupe pour les messages INFENT PA et 1 groupe pour le message AUTACK).

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).
Format et longueur donnée 0020 = n14

4.2.2.3 Segments de service groupe fonctionnel

4.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	INDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	EDI_PART
0007	<i>Qualifiant de l'identification</i>	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_rèf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	PA1801
0058	<i>MOT DE PASSE DE L'APPLICATION</i>	N	an..14	

Notes explicatives :

Donnée 0040

Choisir, dans la liste, la valeur correspondante :

PA1 = INF_PA_SR_IR Interchange réel

PA4 = INF_PA_ST_IT Interchange de test

Les mentions "Test" ou "Réel" dans la donnée 0040 concernent l'ensemble des traitements effectués sur les interchanges INFENT PA. La mention "Test" ou "Réel" est également gérée dans la donnée 0035 du segment UNB.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1 ou 2).

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

PA1801 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

PA : Projet EDI-PART, subset INFENT PA,

18 : Millésime de la campagne EDI-PART 2018

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT PA et de ses annexes) pour la campagne 2018.

4.2.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN de groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Cette donnée contient le nombre de messages INFENT PA dans le groupe fonctionnel INFENT.

4.2.3 Tableau des segments utiles du message EDI-PART INFENT PA

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
BGM	Début du message	M	1 +
DTM	Date/heure/période	M	1
RFF	Référence	R	3 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	9 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	2 -----+
----- Groupe de segments 4 -----	M	99999 -----+
SEQ	Informations détaillées sur l'échelonnement	M	1
IND	Informations détaillée sur l'index	M	1
RFF	Référence	D	1
MOA	Montant monétaire	D	1
FTX	Texte en format libre	D	1
DTM	Date ou Heure ou Période	D	1
QTY	Quantité	D	1
FII	Identification financière	D	1 -----
----- Groupe de segments 5 -----	D	1 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
----- Groupe de segments 6 -----	D	1 -----+
CTA	Contact	M	1
COM	Communication	D	2 ++
----- Groupe de segments 7 -----	D	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

Voir commentaires dans chapitre 4.2.4.5 - Contenu des segments.

4.2.4 Contenu des segments

4.2.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	PA1801
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Format et longueur donnée 0062 = n5

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

PA1801 : Identifie un message de la campagne générale

PA : Projet EDI-PART, subset INFENT PA

18 : Version 2018 du subset INFENT PA

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT PA et annexes) pour la campagne 2018.

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	IFU = Flux « Déclaration IFU » HON = Flux « DAS2 Honoraire »
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1004	NUMÉRO DU DOCUMENT OU MESSAGE	R	an..35	Numero_reference_du_message
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	<i>FONCTION DU MESSAGE (CODE)</i>	N	an..3	
4343	<i>TYPE DE RÉPONSE</i>	N	an..3	

Note explicative :**Donnée 1001**

Type de document pouvant être adressé dans le message INFENT PA.

IFU = Déclaration IFU

HON = Déclaration DAS2 Honoraire

Chacun de ces codes doit permettre aux partenaires EDI de distinguer les messages correspondants aux différents types de déclarations IFU et DAS2 Honoraire qui peuvent être véhiculés par l'intermédiaire du message INFENT PA.

Donnée 1004 : Numéro de document ou message

Cette donnée est obligatoire pour pouvoir faire le rapprochement entre le compte rendu de traitement et le message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Cette référence obligatoire sera restituée dans le message INFENT Compte Rendu de traitement

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_PA
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de préparation du document. Il est renseigné par l'émetteur du message (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant).

Niv 1 RFF REFERENCE

St : R

Ré : 3

Oc : 1

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le nom de l'éditeur du programme utilisé par l'émetteur des données.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AUM = Nom de l'éditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Nom_éditeur_programme_emetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Niv 1 RFF REFERENCE

St : R

Ré : 3

Oc : 2

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références du programme utilisé par l'émetteur des données.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AUN = Nom du programme
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Nom_programme_emetteur
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	R	an..35	N°_version_programme_emetteur
1060	Numéro de révision	D	an..6	N°_révision_programme_emetteur

Niv 1 RFF REFERENCE

St : R

Ré : 3

Oc : 3

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer les références de l'attestation de conformité EDIFICAS correspondant au module utilisé par l'émetteur des données pour générer l'interchange.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	AUO = Numéro d'attestation de conformité
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_attest_conformité_module_émet
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

1ère occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR INITIAL

G1	NAD-RFF	D	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 4 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire l'émetteur initial (en amont du partenaire EDI) et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au tiers déclarant du dossier.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur initial. Dans ce message, il sera toujours complété par son nom et adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	FR = Emetteur_Initial
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_SIRET_Emetteur_Initial
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques 268 = DGFIP Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Qualité_Emetteur_Initial
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation_Emetteur_Initial
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur initial
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3
------	--	---	-------

3228	Division territoriale du pays	N	an..35
3251	CODE POSTAL	R	an..17 Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3 Code_pays

Notes explicatives :

Segment préconisé, si présence d'un émetteur en amont du partenaire EDI.

Donnée C082**Donnée 3039 :**

Transmission d'un SIRET, d'un Pseudo SIRET ou d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3055 :

107 : SIRET

268 : Pseudo SIRET, IDSP

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 (qualité)

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDI_PART

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_PART

Lorsqu'il s'agit d'une entreprise : ENT_EDI_PART

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	4	1
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du dossier pour l'émetteur initial.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Segment préconisé.

2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR DU MESSAGE (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	4	2
-----------	----------------	---	---	---

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 4 Oc : 2**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) à l'origine du document. Si l'émetteur est le partenaire EDI, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) à l'origine du document. Dans ce message, le partenaire EDI sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/expéditeur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_Partenaire_Edi
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives :

Segment obligatoire

Donnée C082

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c. numérique) mandaté (c'est-à-dire celui qui figure dans la convention d'adhésion signée par le déclarant) et mandaté par le déclarant et attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c maximum)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	4	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du Partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du Partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est le partenaire EDI, sinon ce segment sera présent dans l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du Partenaire Edi. Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire Edi et le tiers déclarant. L'utilisation de cette zone suppose que la base de données de l'émetteur initial inclut pour chaque dossier l'identification du partenaire Edi utilisé et le numéro du dossier chez ce partenaire Edi. Cette information n'est pas connue a priori lors du premier échange.

3ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : D Ré : 4 Oc : 3**

Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du dossier.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_partenaire_EDI
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_partenaire EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives :

Segment obligatoire si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue)

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro et nom voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	4	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

4ème occurrence Groupe 1 : LE RECEPTEUR (DGFIP)

G1	NAD-RFF	R	4	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : R Ré : 4 Oc : 4**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (DGFIP) du document.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur du document. Dans ce message, il sera identifié par sa désignation "DGI_EDI_PART".

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_PART
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom du récepteur
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	

3251	CODE POSTAL	N	an..17
3207	PAYS (CODE)	N	an..3

4.2.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	--	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient les différents segments le composant et leurs valeurs associées.</i>				

Notes explicatives :

Chaque donnée est décrite avec :

- un numéro d'incrément dans le segment SEQ,
- son code dans le segment IND,
- une valeur dans les segments (RFF, MOA FTX, DTM, QTY, FII) ou groupe de segments (Groupe 5 ou Groupe 7) imbriqué dans le groupe 4.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que de données élémentaires (code) à transmettre.

L'ordre de présentation des données dans le groupe 4 est libre et non significatif.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	--	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATION DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	---	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant les informations sur la séquence.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrémentation s'effectue par pas de 1.

Le format et la longueur de la donnée est an..5

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	--	----------	--------------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant l'identifiant (code EDI) de la donnée.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	N		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	
5027	Type de l'index (code)	N	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 5030**

Indique la référence sous la forme : FFFFFFFFFFMMIIIIDDDCCSSS

Format et longueur donnée 5030 = an25

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	---	---	-------

Niv 2	RFF REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel indiquant la référence pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ZZZ = Numéro de référence défini mutuellement
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Valeur_référence/donnée
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Note explicative

Donnée 1154

La valeur de la référence est servie dans la donnée 1154 du segment RFF.

Le format propre à chaque donnée de type "référence" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
----	---	---	-------

Niv 2	MOA MONTANT MONETAIRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
-------	-----------------------	--------	--------	--------

Fonction : Segment conditionnel indiquant le montant monétaire pour la donnée identifiée dans le segment IND.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C516	MONTANT MONETAIRE	M		
5025	Qlt du type de montant monétaire	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
5004	Montant monétaire	R	n..35	Valeur_montant/donnée
6345	Monnaie (code)	N	an..3	
6343	Qlt de la monnaie	N	an..3	
4405	Statut (code)	N	an..3	

Note explicative

Donnée 5004

Toutes les zones « montant » sont exprimées en EUROS. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche : la fraction d'euro inférieure à 0,50 est négligée et celle supérieure ou égale à 0,50 est comptée pour 1.

Seuls les montants positifs sont déclarés (montant \geq 1 €).

Les « montant totaux » doivent correspondre à l'addition des montants (arrondis à l'euro le plus voisin) qui composent ce total.

La longueur maximale de la donnée 5004 du segment MOA pour tous les zones « montant » hors « montants totaux » est limité à 10 caractères, sauf certaines zones « montants » décrites dans le volume 3A – flux « IFU » et faisant l'objet du contrôle 235 sont limités à une longueur de 8 caractères numériques. Celle pour les « montants totaux » est limitée à 12 caractères numériques.

Pour les flux « DAS2 Honoraire » uniquement.

Le montant (BA/MOA) est répétable au maximum 8 fois pour chaque bénéficiaire.

Le montant total (TA/MOA) est répétable au maximum 8 fois pour chaque établissement. Ce montant est le montant total des rémunérations versées pour chaque nature de rémunérations versées pour l'ensemble des bénéficiaires. Chaque nature de rémunérations versées ne peut être présente qu'une seule fois.

L'ensemble des cas sont décrits dans le volume 3B dans la section 3.2.3 "Formulaire disponible pour le flux « DAS2 Honoraire »", formulaires DAS2T et DAS2TV.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	---	---	-------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : i*
--------------	------------	------------------------------	---------------	---------------	----------------

Fonction : Segment conditionnel indiquant le texte pour la donnée identifiée dans le segment IND.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte/donnée
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
4440	Texte en format libre	N	an..512	
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

Note explicative

Donnée 4440

Le texte est servi dans la donnée 4440 du segment FTX.

Le format propre à chaque donnée de type "texte" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
-----------	---	---	-------

Niv 2	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment conditionnel indiquant la date pour la donnée identifiée dans le segment IND.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	ZZZ = Mutuellement défini
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Valeur_période_date/donnée
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	Format_période_date/donnée 102 = SSAAMMJJ 106 = MMJJ 602 = SSAA

Note explicative

Donnée 2380

En fonction du format transmis dans la donnée 2379, la donnée transmise fait l'objet des vérifications suivantes :

- longueur de la donnée ;
- numéricité de la donnée ;
- jour >0 et <32 ;
- mois >0 et < 13.

La détection d'une incohérence aura pour conséquence le rejet syntaxique du message.

Donnée 2379

Choisir le code correspondant au format de la date, période ou durée indiquée dans la donnée 2380.

Le format propre à chaque donnée de type " date", "période" ou "durée" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires.

Les dates transmises font l'objet d'un contrôle de cohérence entre le format déclaré et le format défini pour la donnée dans le dictionnaire de données. La détection d'une incohérence aura pour conséquence le rejet syntaxique du message.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
----	---	---	-------

Niv 2	QTY	QUANTITE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel indiquant la quantité pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C186	INFO.DETAILLEES SUR LA QUANTITE	M		
6063	Qlt de la quantité	M	an..3	ZZZ = Information quantité demandée
6060	Quantité	M	n..35	Valeur_quantité/donnée
6411	Qlt de l'unité de mesure	N	an..3	

Note explicative

Donnée 6060

La longueur maximale pour tous les zones « Nombre de parts » est limité à 10 caractères entiers.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
----	---	---	-------

Niv 2	FII	IDENTIFICATION FINANCIERE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
-------	-----	---------------------------	--------	--------	--------

Fonction : Segment conditionnel indiquant l'identification financière pour la donnée identifiée dans le segment IND.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	OR = Banque du donneur d'ordre
C078	IDENTIFICATION DU COMPTE	R		
3194	Numéro du compte du titulaire	R	an..35	numero_compte_cle
3192	<i>Nom du titulaire du compte</i>	N	an..35	
3192	<i>Nom du titulaire du compte</i>	N	an..35	
6345	<i>Monnaie (code)</i>	N	an..3	
C088	IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT	R		
3433	Identification du nom de l'établissement	R	an..11	Code_etablissement_financier
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification bancaire
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	108 = FR, Banque de France
3434	Numéro d'agence de l'établissement	R	an..17	Code_guichet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	25 = Identification bancaire
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..17	108 = FR, Banque de France
3432	<i>Nom de l'établissement</i>	N	an..70	
3436	<i>Emplacement de l'agence de l'établissement</i>	N	an..70	
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	N	an..3	

Notes explicatives :

Permet de véhiculer des références financières (numéro de compte financier).

Donnée 3194

Dans le cas du transfert de références financières telles qu'un numéro de compte bancaire, la longueur sera de 11 caractères alphanumériques pour le compte suivi de 2 caractères numériques pour la clé. Soit un format et longueur de la donnée : an13.

Donnée 3433

Format et longueur de la donnée 3433 = an5

Donnée 3434

Format et longueur de la donnée = an5

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
G5	NAD-G6	D	1

Niv 2	GROUPE 05	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel écrivant la personne morale ou physique correspondant à la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Niv 2	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pouvant contenir l'identifiant, le nom et l'adresse de la personne pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	D		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant
1131	Qualification de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Organisme responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	D		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	nom, désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Prénom, complément de désignation, qualité ou profession
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Nom d'usage
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	D		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numero_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complement_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	D	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS D	D		
3229	Identification de la division territoriale	R	an..9	Code Pays (code Insee)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Ident. détaillée topographique
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = DGFIP
3228	Division territoriale du pays	D	an..35	Dept_Commune

3251	CODE POSTAL	D	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	N	an..3	

Notes explicatives :

Le format propre à chaque donnée de type "nom et adresse" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires.

Formatage des adresses

Règle fondamentale : les indications constituant une adresse doivent figurer sur quatre zones au maximum pouvant contenir chacune 32 espaces ou caractères, chacun des éléments de l'adresse devant être dissocié et ordonné.

Règles régissant la contraction : il convient de ne recourir aux modes de contraction de l'adresse qu'en cas de véritable nécessité (exemple : l'information à porter sur une ligne adresse occupe plus de 32 caractères). En aucun cas le dernier mot alphabétique du nom de la voie ne doit être abrégé car il représente l'élément fondamental de reconnaissance de la voie.

a) Adresse 1 : complément d'adresse (donnée 3042-2 des NAD)

C'est une donnée non normalisée de 32 caractères ne devant être utilisée que pour l'indication d'éléments complémentaires de distribution.

Exemples : Escalier 5, Bâtiment E, Etage, Résidence, lieux-dits (dans le cas où la voie serait servie).

b) Adresse 2 : adresse voie (donnée 3042-1 des NAD)

C'est une donnée normalisée de 32 caractères avec :

- **Positions 1 à 4** : numéro de voie.

Cas particuliers : S'il n'y a pas de numéro dans la voie, la zone est remplie par des caractères à zéro. S'il y a 2 numéros dans la voie séparés par "ET" ou "A" par exemple, on ne conserve que le plus petit des deux.

- **Position 5** : B, T, Q, C pour bis, ter, quater, quinquies ... ou espace.

Exemple : 25 bis rue des Acacias

- **Position 6** : 1 caractère à espace obligatoire.

- **Positions 7 à 32** : il existe différentes possibilités :

➤ 1ère possibilité

- Caractères 7 à 10 : **L'abréviation du type de voie s'effectue obligatoirement sur 4 caractères.** Si le type de voie n'appartient pas à la liste des abréviations systématiques admises par la Poste, la règle préconisée est de s'en rapprocher.

Seuls les codes figurant dans la liste des codes de type de voie mentionnée à l'Annexe 3 : Liste des codes nature de voie – Répertoire Fantoir peuvent être utilisés. Dans le cas où l'équivalent du type de voie ne figure pas dans la liste (exemple : "Cavée St Martin"), deux règles pratiques peuvent être retenues :

- **le déclarant vérifie en priorité si l'adresse qu'il détient peut être complétée par un type de voie existant dans la liste. Par exemple si l'adresse réelle est "Rue de la cavée St Martin" il conviendra alors d'utiliser le code nature de voie RUE**

- **si le déclarant ne peut pas vérifier l'adresse ou que celle-ci comporte une mention assimilée à une nature de voie ne figurant pas dans la liste, l'ensemble des données peut être indiqué dans la partie nom de la voie de la donnée 3042-1 de AG/NAD, la nature de la voie (4 premières positions de la donnée 3042-1 de AG/NAD étant dans ce cas laissée à blanc.**

- Caractère 11 : Un caractère de séparation à espace **doit figurer dans tous les cas, y compris lorsque le code nature de voie comporte déjà des espaces.** si l'abréviation du type de voie ne dépasse pas 3 caractères.

- Caractères 12 à 32 : Indiquer le nom de la voie à l'exception de tout complément d'adresse. Si **le libellé de la voie excède le nombre de caractères autorisés, soit 26 en tout, il convient alors de réduire ce libellé en effectuant une troncature à gauche.**

Exemple – Rue du Révérend Père Jean-Charles de la Morinerie → Rue arles de la Morinerie

➤ 2ème possibilité

Au cas où l'abréviation du type de voie dépasserait 3 caractères, l'espace de séparation suivant le type de voie se trouve décalé. Le nom de la voie suit immédiatement le caractère séparateur obligatoire entre le type de voie et le nom de la voie (que le type de voie soit abrégé ou non).

➤ 3ème possibilité

L'indication des lieux-dits doit être portée dans cette zone dans la mesure où il n'y a pas de voie.

c) Adresse 3 : adresse commune (données 3228 et 3229 des NAD)

Ce sont des données normalisées sur une totalité de 32 caractères :

- Positions 1 à 5 (donnée 3229) : Indiquer le code officiel (INSEE) de la commune. Ne pas confondre avec le code postal.
- Position 6 : 1 caractère à espace obligatoire.
- Positions 7 à 32 (donnée 3228) : Indiquer le nom de la commune. L'indication des lieux-dits est portée dans la zone voie ou dans la zone complément d'adresse lorsqu'il y a un libelle de voie.

Exemple : Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur → BEAUJEU-SAINT-VALLIER

La table des codes officiels géographiques (COG) des communes françaises peut être consultée sur le site de l'INSEE à l'adresse suivante <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/historique-commune?debut=0>

Cette table peut être téléchargée à l'adresse suivante : <https://www.insee.fr/fr/information/2666684>

d) Adresse 4 : ligne acheminement (données 3251 et 3164 des NAD)

Ce sont des données normalisées sur une totalité de 32 caractères :

- Positions 1 à 5 (donnée 3251) : Code postal (ou code département suivi de trois zéros, à défaut). **Information obligatoire.**

A noter : Les codes postaux en 2A et 2B ne sont pas admis pour les départements de Corse. La base officielle des codes postaux est disponible <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-officielle-des-codes-postaux/>

- Positions 7 à 32 (donnée 3164) : Bureau distributeur. **Information obligatoire.** Indiquer le nom de la commune ou du bureau distributeur. Dans la majorité des cas, servir la zone par le nom de la commune, sauf cas particuliers de distribution.

Adresse située à Monaco ou en Andorre

Le code postal aura pour valeur 99138 (Monaco) ou 99130 (Andorre).

Codes postaux des armées (uniquement flux « Déclarations IFU »)

Les codes postaux commençant par 00 sont admis uniquement pour l'adresse du bénéficiaire.

e) Cas particuliers Adresse à l'étranger ou dans les collectivités d'outre-mer (COM)

Adresse 3 : adresse commune (données 3228 et 3229 des NAD)

- Positions 1 à 5 (donnée 3229) : Indiquer le code officiel (INSEE) du pays. Ne pas confondre avec le code postal.

- Position 6 : 1 caractère à espace obligatoire.

- Positions 7 à 32 (donnée 3228) : La zone commune comportera soit le nom de la commune étrangère ou dans la COM, soit le code postal à l'étranger suivi du nom de la commune.

Donnée 3042-1 de AG/NAD : Nature et nom de la voie

Pour ces adresses, l'utilisation du format avec découpage de voie 3042-1 n'est pas exigée.

Pour certaines adresses à l'étranger, le numéro de la voie est susceptible de figurer à droite du nom de la voie.

Dans ce cas, la mention du numéro de la voie sera alors tolérée, à la place du renseignement 3042 de AG/NAD.

Exemple pour une adresse allemande - Kirchenstrasse 132.

De la même manière, les numéros de voie des adresses étrangères sont susceptibles d'être complétés d'un ou plusieurs caractères non numériques. Dans ce cas, le numéro de voie pourra figurer en début ou en fin de la donnée 3042 de AG/NAD selon que ce numéro figure à gauche ou à droite.

Exemple 1 : Rua Professor Ortiz Monteiro N15

Exemple 2 : C22 Independence street

Pour l'alimentation de la donnée 3042-1 (nature et nom de la voie pour l'adresse du bénéficiaire), l'information sur la nature de voie doit être alimentée sur quatre caractères, en fonction de la liste ci-dessous (répertoire Fantoir). Cette liste est issue du répertoire Fantoir. Néanmoins, il ne doit pas être tenu compte des différentes versions du répertoire Fantoir susceptibles d'être publiées par ailleurs, notamment sur le site [data.gouv.fr](https://www.data.gouv.fr) ou pour les besoins du dispositif FICOBA 3. Seuls les codes présents dans la table ci-dessous peuvent être utilisés pour la déclaration IFU. Lorsque le code nature de voie comporte moins de quatre caractères, il doit être complété d'un nombre suffisant de caFantoiractères espace pour former une séquence de quatre caractères.

Exemple : le code AV (avenue) doit être suivi de deux caractères « espace », afin de former une séquence de quatre caractères.

Les codes mentionnés ci-dessous renvoient à une même nature de voie, quelle que soit l'orthographe retenue pour cette voie De la même manière, le code est identique, que le type de voie soit utilisé au singulier ou au pluriel :

Exemple 1 : rond-point ou rond point renvoient au code RPT

Exemple 2 : terreplein, terre-plein ou terre plein renvoient au code TPL

Exemple 3 : grande-place, grand place ou grand'place renvoient au code GPL

Exemple 4 : allée ou allées renvoient au code ALL

Liste des codes nature de voie – Répertoire Fantoir

<u>Aérodrome</u>	<u>AER</u>	<u>Écluse</u>	<u>ECL</u>	<u>Plan</u>	<u>PLAN</u>
------------------	------------	---------------	------------	-------------	-------------

<u>Agglomération</u>	<u>AGL</u>	<u>Embranchement</u>	<u>EMBR</u>	<u>Plateau</u>	<u>PLT</u>
<u>Aire</u>	<u>AIRE</u>	<u>Enclave</u>	<u>ENV</u>	<u>Pointe</u>	<u>PNT</u>
<u>Allée</u>	<u>ALL</u>	<u>Enclos</u>	<u>ENC</u>	<u>Pont</u>	<u>PONT</u>
<u>Ancien chemin</u>	<u>ACH</u>	<u>Escalier</u>	<u>ESC</u>	<u>Port</u>	<u>PORT</u>
<u>Ancienne route</u>	<u>ART</u>	<u>Espace</u>	<u>ESPA</u>	<u>Porte</u>	<u>PTE</u>
<u>Angle</u>	<u>ANGL</u>	<u>Esplanade</u>	<u>ESP</u>	<u>Portique</u>	<u>PORQ</u>
<u>Arcade</u>	<u>ARC</u>	<u>Étang</u>	<u>ETNG</u>	<u>Poste</u>	<u>POST</u>
<u>Autoroute</u>	<u>AUT</u>	<u>Faubourg</u>	<u>FG</u>	<u>Poterne</u>	<u>POT</u>
<u>Avenue</u>	<u>AV</u>	<u>Ferme</u>	<u>FRM</u>	<u>Promenade</u>	<u>PROM</u>
<u>Barrière</u>	<u>BRE</u>	<u>Fontaine</u>	<u>FON</u>	<u>Quai</u>	<u>QUAI</u>
<u>Base</u>	<u>BASE</u>	<u>Fort</u>	<u>FORT</u>	<u>Quartier</u>	<u>QUA</u>
<u>Bassin</u>	<u>BSN</u>	<u>Fossé</u>	<u>FOS</u>	<u>Raccourci</u>	<u>RAC</u>
<u>Berge</u>	<u>BER</u>	<u>Galerie</u>	<u>GAL</u>	<u>Rampe</u>	<u>RPE</u>
<u>Bord</u>	<u>BORD</u>	<u>Gare</u>	<u>GARE</u>	<u>Ravine</u>	<u>RVE</u>
<u>Boulevard</u>	<u>BD</u>	<u>Grand boulevard</u>	<u>GBD</u>	<u>Rempart</u>	<u>REM</u>
<u>Bourg</u>	<u>BRG</u>	<u>Grand place</u>	<u>GPL</u>	<u>Résidence</u>	<u>RES</u>
<u>Bretelle d'autoroute</u>	<u>BRTL</u>	<u>Grande rue</u>	<u>GR</u>	<u>Rive</u>	<u>RIVE</u>
<u>Calle</u>	<u>CALL</u>	<u>Grève</u>	<u>GREV</u>	<u>Rocade</u>	<u>ROC</u>
<u>Camin</u>	<u>CAMI</u>	<u>Habitation</u>	<u>HAB</u>	<u>Rond-point</u>	<u>RPT</u>
<u>Camp</u>	<u>CAMP</u>	<u>Halage</u>	<u>HLG</u>	<u>Rotonde</u>	<u>RTD</u>
<u>Camping</u>	<u>CPG</u>	<u>Halle</u>	<u>HLE</u>	<u>Route</u>	<u>RTE</u>
<u>Canal</u>	<u>CAN</u>	<u>Hameau</u>	<u>HAM</u>	<u>Route départementale</u>	<u>D</u>
<u>Carrefour</u>	<u>CAR</u>	<u>HLM</u>	<u>HLM</u>	<u>Route nationale</u>	<u>N</u>
<u>Carriera</u>	<u>CAE</u>	<u>Île</u>	<u>ILE</u>	<u>Rue</u>	<u>RUE</u>
<u>Carrière</u>	<u>CARE</u>	<u>Îlot</u>	<u>ILOT</u>	<u>Ruelle</u>	<u>RLE</u>
<u>Caserne</u>	<u>CASR</u>	<u>Impasse</u>	<u>IMP</u>	<u>Ruelle</u>	<u>RULT</u>
<u>Centre</u>	<u>CTRE</u>	<u>Jardin</u>	<u>JARD</u>	<u>Ruette</u>	<u>RUET</u>
<u>Châlet</u>	<u>CHL</u>	<u>Jetée</u>	<u>JTE</u>	<u>Ruisseau</u>	<u>RUIS</u>
<u>Champ</u>	<u>CHP</u>	<u>Lac</u>	<u>LAC</u>	<u>Sas</u>	<u>SAS</u>
<u>Chasse</u>	<u>CHA</u>	<u>Levé</u>	<u>LEVE</u>	<u>Sentier</u>	<u>SEN</u>
<u>Château</u>	<u>CHT</u>	<u>Lices</u>	<u>LICE</u>	<u>Square</u>	<u>SQ</u>
<u>Chaussée</u>	<u>CHS</u>	<u>Ligne</u>	<u>LIGN</u>	<u>Stade</u>	<u>STDE</u>
<u>Chemin</u>	<u>CHE</u>	<u>Lotissement</u>	<u>LOT</u>	<u>Terrasse</u>	<u>TSSE</u>
<u>Chemin communal</u>	<u>CC</u>	<u>Mail</u>	<u>MAIL</u>	<u>Terreplein</u>	<u>TPL</u>
<u>Chemin départemental</u>	<u>CD</u>	<u>Maison</u>	<u>MAIS</u>	<u>Tertre</u>	<u>TRT</u>
<u>Chemin forestier</u>	<u>CF</u>	<u>Marche</u>	<u>MAR</u>	<u>Tour</u>	<u>TOUR</u>
<u>Chemin rural</u>	<u>CR</u>	<u>Marina</u>	<u>MRN</u>	<u>Traverse</u>	<u>TRA</u>
<u>Chemin vicinal</u>	<u>CHV</u>	<u>Mas</u>	<u>MAS</u>	<u>Tunnel</u>	<u>TUN</u>
<u>Cheminement</u>	<u>CHEM</u>	<u>Montée</u>	<u>MTE</u>	<u>Val</u>	<u>VAL</u>
<u>Cité</u>	<u>CITE</u>	<u>Nouvelle route</u>	<u>NTE</u>	<u>Vallon</u>	<u>VALL</u>

<u>Clos</u>	<u>CLOS</u>	<u>Parc</u>	<u>PARC</u>	<u>Venelle</u>	<u>VEN</u>
<u>Coin</u>	<u>COIN</u>	<u>Parking</u>	<u>PKG</u>	<u>Via</u>	<u>VIA</u>
<u>Col</u>	<u>COL</u>	<u>Parvis</u>	<u>PRV</u>	<u>Viaduc</u>	<u>VIAD</u>
<u>Contour</u>	<u>CTR</u>	<u>Passage</u>	<u>PAS</u>	<u>Vielle route</u>	<u>VTE</u>
<u>Corniche</u>	<u>COR</u>	<u>Passe</u>	<u>PASS</u>	<u>Vieux chemin</u>	<u>VCHE</u>
<u>Coron</u>	<u>CORO</u>	<u>Passerelle</u>	<u>PLE</u>	<u>Villa</u>	<u>VLA</u>
<u>Côte</u>	<u>COTE</u>	<u>Petit chemin</u>	<u>PCH</u>	<u>Village</u>	<u>VGE</u>
<u>Couloir</u>	<u>CLR</u>	<u>Petite allée</u>	<u>PTA</u>	<u>Ville</u>	<u>VIL</u>
<u>Cour</u>	<u>COUR</u>	<u>Petite avenue</u>	<u>PAE</u>	<u>Voie</u>	<u>VOIE</u>
<u>Cours</u>	<u>CRS</u>	<u>Petite route</u>	<u>PRT</u>	<u>Voie communale</u>	<u>VC</u>
<u>Coursive</u>	<u>CIVE</u>	<u>Petite rue</u>	<u>PTR</u>	<u>Voirie</u>	<u>VOIR</u>
<u>Croix</u>	<u>CRX</u>	<u>Phare</u>	<u>PHAR</u>	<u>Voute</u>	<u>VOUT</u>
<u>Darse</u>	<u>DARS</u>	<u>Piste</u>	<u>PIST</u>	<u>Voyeul</u>	<u>VOY</u>
<u>Descente</u>	<u>DSC</u>	<u>Placa</u>	<u>PLA</u>	<u>Zone</u>	<u>ZONE</u>
<u>Déviation</u>	<u>DEVI</u>	<u>Place</u>	<u>PL</u>	<u>Zone artisanale</u>	<u>ZA</u>
<u>Digue</u>	<u>DIG</u>	<u>Placette</u>	<u>PTTE</u>	<u>Zone d'aménagement concerté</u>	<u>ZAC</u>
<u>Domaine</u>	<u>DOM</u>	<u>Placis</u>	<u>PLCI</u>	<u>Zone d'aménagement différé</u>	<u>ZAD</u>
<u>Draille</u>	<u>DRA</u>	<u>Plage</u>	<u>PLAG</u>	<u>Zone industrielle</u>	<u>ZI</u>
<u>Écart</u>	<u>ECA</u>	<u>Plaine</u>	<u>PLN</u>	<u>Zone à urbaniser en priorité</u>	<u>ZUP</u>

Adresse 4 : ligne acheminement

- Positions 1 à 5 : Le code postal aura pour valeur le code officiel géographique (COG) du pays ou de la COM. **Cette information est obligatoire.** A titre exceptionnel, il aura la valeur par défaut « 99999 » pour le pays étranger ou « 98999 » pour la COM, **uniquement lorsque le tiers déclarant est dans l'impossibilité absolue** de déterminer le COG réel.

- Position 6 : 1 caractère à espace obligatoire.

- Positions 7 à 32 : Nom du pays étranger ou nom de la commune pour la COM.

Codes INSEE (codes officiels géographiques) des collectivités d'outre-mer (COM)

La table des codes officiels géographiques (COG) des COM peut être consultée sur le site de l'INSEE) → <https://www.insee.fr/fr/information/2028040>

Lieu de naissance (donnée AE/NAD, uniquement flux « Déclarations IFU »)

a) Pour les bénéficiaires nés en France ou dans les DOM

Le remplissage des données 3229 et 3228 intégrées à AE/NAD permet celui des zones qui correspondent respectivement au code département de naissance, code commune de naissance et au libelle de la commune de naissance. **Le libellé de la commune de naissance est obligatoire.**

IMPORTANT : la donnée 3229 doit être renseignée du code INSEE (ou code officiel géographique - COG) de la commune de naissance, et non pas le code postal de cette même commune. Le non-respect de cette règle peut notamment avoir pour effet d'empêcher le pré-remplissage correct de la déclaration de revenus de la personne concernée.

Exemple 1 : pour une personne née à Lille, il convient d'indiquer le code officiel géographique 59350, et non pas le code postal 59000. La donnée 3229 contiendra donc 59350.

Exemple 2 : pour une personne née à Fort-de-France en Martinique. Les deux premiers caractères de la donnée 3229 de AE/NAD sera complétée des deux premiers chiffres du code département (97) et les trois suivants seront complétés du troisième chiffre du code département et des deux chiffres du code commune (2 et 09, soit 209).

Les codes officiels géographiques (COG) peuvent être obtenus sur le site de l'INSEE :

Pour la Métropole et les DOM → <https://www.insee.fr/fr/information/2666684>

Pour les Collectivités d'outre-mer (COM) → <https://www.insee.fr/fr/information/2028040>

Les codes à retenir pour les communes de naissance n'ayant plus d'existence, notamment dans le cas d'une fusion avec une autre commune, sont disponibles → <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/historique-commune?debut=0>

Il est préconisé de fournir le code du département de naissance et celui de la commune, à la date de naissance de la personne.

b) Pour les bénéficiaires nés hors de France

Faire figurer dans la donnée 3228 le libellé du pays de naissance, et non pas celui de la commune de naissance dans le pays étranger.

Exemple : Pour une personne née à Helsinki, indiquez Finlande en donnée 3228.

Distribuer au niveau de la donnée 3229 le code INSEE (ou code officiel géographique – COG) du pays. Les codes INSEE des pays peuvent être obtenus sur le site de l'INSEE <https://www.insee.fr/fr/information/2028273>

Exemple 1 : Pour l'Uruguay dont le code pays est 99423, indiquez 99423 dans la donnée 3229 de AE/NAD.

Exemple 2 : code 99109 et libellé Allemagne pour les personnes nées dans l'ex-RFA ou l'ex-RDA.

Il est préconisé de fournir le code et le libellé du pays de naissance tels qu'ils sont actuellement connus.

Toutefois, à l'inverse, si le lieu de naissance est un ancien pays qui a fait l'objet d'un éclatement (ex : Yougoslavie, Tchécoslovaquie, URSS, etc.) et qu'il n'est pas possible de déterminer le pays actuel où se situe la commune de naissance, il est alors recommandé d'indiquer le code et le libellé de l'ancien pays.

Codes des anciens départements de la Seine et de la Seine et Oise

Pour les personnes nées dans les anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise avant leur dissolution, c'est à dire avant le 1er janvier 1968, il est recommandé, lorsque cela est possible, d'utiliser les codes du département en vigueur avant cette dissolution.

Ces consignes sont sans incidence pour les personnes nées avant 1968 à Paris ou dans les communes situées dans l'actuel département des Yvelines, qui conservent le même numéro de département avant et après le 1er janvier 1968 (codes 75 et 78, respectivement).

Les codes de la commune de naissance dans les deux anciens départements de Seine et de Seine-et-Oise sont pour la plupart identiques à ceux actuellement en vigueur pour ces mêmes communes. Il existe toutefois des exceptions pour les communes indiquées ci-dessous s'agissant de l'ancien département de Seine-et-Oise.

Donnée 3229	Commune (département actuel)
78004	Ablon-sur-Seine (94)
78032	Aulnay-sous-Bois (93)
78066	Le Blanc Mesnil (93)
78083	Boissy-Saint-Léger (94)
78692	Butry-sur-Oise (95)
78153	Chaville (94)
78155	Chennevieres-sur-Marne (94)
78167	Clichy-sous-Bois (93)
78178	Coubron (93)
78260	Gagny (93)
78266	Garches (92)
78279	Gournay-sur-Marne
78336	Limeil Brevannes (94)
78342	Livry-Gargan (93)
78373	Marnes-la-Coquette (94)
78375	Marolles-en-Brie (94)
78400	Meudon (92)
78419	Montfermeil (93)
78448	Neuilly-Plaisance (93)

78449	Neuilly-sur-Marne (93)
-------	------------------------

Donnée 3229	Commune (département actuel)
78454	Noisy-le-Grand (93)
78467	Ormesson-sur-Marne (94)
78485	Périgny (94)
78532	Rueil-Malmaison (92)
78542	Saint-Cloud (92)
78583	Santeny (94)
78595	Sevran (93)
78596	Sèvres (92)
78603	Sucy-en-Brie (94)
78622	Tremblay-les-Gonnesse (93)
78626	Valenton (94)
78632	Vaucresson (92)
78636	Vaujours (93)
78663	Villecresnes (94)
78664	Ville-d'Avray (92)
78670	Villeneuve-Saint-Georges (94)
78673	Villepinte (93)
78684	Villiers-sur-Marne (94)

Codes des pays n'ayant plus d'existence

Pour les personnes nées dans des pays qui n'ont plus d'existence, il est recommandé, lorsque cela est possible, d'utiliser le code du pays actuel dans lequel se situe le lieu de naissance.

Cas particulier : s'il n'est pas possible de déterminer le pays actuel dans lequel se situe ce lieu de naissance, il est alors possible d'utiliser le code et le libellé de l'ancien pays. Pour ces cas, les codes pouvant être indiqués dans la donnée 3229 du AE/NAD du formulaire 2561 sont :

Donnée 3229	Pays concernés
99115	Tchécoslovaquie
99123	URSS
99141	République démocratique allemande (RDA)
99142	République fédérale d'Allemagne (RFA)

Donnée 3229	Pays concernés
99121	Yougoslavie
99121	Serbie-et-Monténégro
99244	République démocratique du Viêt Nam (Nord Viêt Nam)
99245	République du Viêt Nam (Sud Viêt Nam)

Codes des anciens territoires et départements français

Pour les personnes nées dans les anciens territoires et départements français, **avant leur indépendance**, il est recommandé d'utiliser le code pays actuel.

Exemple pour une personne née au Sénégal avant le 1er janvier 1960 : il convient d'utiliser le COG actuel du Sénégal, soit 99341.

Cas particulier des anciens départements d'Algérie : conformément aux dispositions de la [circulaire du premier ministre](#) du 30 septembre 1996, les personnes nées dans les anciens départements d'Algérie pouvaient demander jusqu'au 31 décembre 1997 à ce que leur numéro d'inscription au répertoire national d'identification (NIR, ou numéro de sécurité sociale) soit modifié afin de prendre en compte le numéro de département en vigueur lors de leur naissance. Lorsque cette possibilité a été exercée et que le changement du numéro du département de naissance a été communiqué par le bénéficiaire des revenus au tiers déclarant, ce dernier devra utiliser les codes suivants :

Donnée 3229	Départements concernés
91352	Département d'Alger
92352	Département d'Oran
93352	Département de Constantine
94352	Territoires du Sud de l'Algérie

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FIL-SG5-SG7	M	99999
G5	NAD-G6	D	1
G6	CTA-COM	D	1

Niv 3	GROUPE 06	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel pour indiquer les numéros de téléphone et/ou l'adresse e-mail de la personne identifiée dans le segment NAD du groupe 5.</i>				

Niv 3	CTA INFORMATION SUR LE CORRESPONDANT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail de la personne. La mention du nom du contact correspondant au numéro de téléphone et/ou e-mail est souhaitée</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3139	FONCTION DU CORRESPONDANT (CODE)	R	an..3	ZZZ = Mutuellement défini
C056	INFO.DETAILLEES SUR LE SERVICE OU L'EMPLOYE	D		
3413	Identification du service ou de l'employé	N	an..17	
3412	Service ou employé	R	an..35	Service_employé/donnée

Notes explicatives :

Donnée 3412

Cette donnée contiendra les noms et prénom de la personne « responsable » à contacter dans l'entreprise.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
G5	NAD-G6	D	1
G6	CTA-COM	D	1

Niv 4	COM COORDONNEES DE COMMUNICATION	St : D	Ré : 2	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de téléphone personnel de la personne.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	M		
3148	Numéro de communication	M	an..512	Numéro_téléphone_personnel
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	TE = Téléphone
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 3148**

Format et longueur de la donnée 3148 : numérique de longueur 10 caractères sans séparateurs.

Niv 4	COM COORDONNEES DE COMMUNICATION	St : D	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer l'adresse e-mail de la personne.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	M		
3148	Numéro de communication	M	an..512	E-mail_personne/donnée
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	EM = Mail électronique
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	
C076	COORDONNEES DE COMMUNICATION	N		
3148	Numéro de communication	M	an..512	
3155	Qlt du canal de communication	M	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 3148**

La donnée 3148 aura la présence au moins du signe @ précédé et suivi au minimum d'un caractère. Format et longueur de la donnée an..60.

Au moins une des 2 occurrences de COM TE ou EM doit être servie si le groupe 6 est présent.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
G7	CCI-CAV	D	1

Niv 2	GROUPE 07	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel indiquant la réponse codée et le code de la table des valeurs associées pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs (réponses codées) pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Code_table_valeurs
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 7037

La donnée 7037 est le nom de la table utilisée pour transmettre des valeurs associées afin de connaître une caractéristique administrative ou un élément comptable.

Voir notes explicatives de la donnée 7111 du CAV.

G4	SEQ-IND-RFF-MOA-FTX-DTM-QTY-FII-SG5-SG7	M	99999
G7	CCI-CAV	D	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant la réponse codée et le code de la table des valeurs associées pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Valeur_table/donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Code_table_valeurs
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	an..35	
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	an..35	

Notes explicatives :

Il est primordial que l'émetteur respecte la codification des questions et des réponses, sous peine de quoi la donnée ne sera pas compréhensible par le récepteur.

Au niveau de chaque donnée de type "réponse codée", le code de la table correspondante est précisé dans les dictionnaires de données particulières des formulaires.

Le code de la réponse est précisé sur chaque tableau codifié.

Données 7037 (CCI) et 1131 (CAV)

Les données 7037 (CCI) et 1131 (CAV) véhiculent le nom de la table utilisée pour transmettre des valeurs associées afin de connaître une caractéristique administrative ou un élément comptable.

Les tables (code table) sont décrites les volumes 3A et 3A Générique en section 3.4 "*Les tables de codes utilisées*".

Données 7111 (CAV)

Choisir la valeur (réponse codée) dans la table associée à la donnée. La liste des valeurs possible par table sont décrites dans le volume 3 Générique en section 3.4 "*Les tables de codes utilisées*".

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

4.3 Transferts entre le partenaire EDI et la DGFIP (message AUTACK PED)

Le présent chapitre traite de la sécurisation électronique des données par le partenaire EDI et du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et la DGFIP. Il s'appuie sur le message AUTACK.

4.3.1 La sécurisation électronique des données par le partenaire EDI

4.3.1.1 Présentation

La sécurisation des données est un dispositif technique qui donne à un document sous forme électronique la même valeur administrative et juridique qu'un document papier signé.

La sécurisation des données offre au partenaire EDI les garanties suivantes :

- Le partenaire EDI, auteur d'un échange, sera identifié de manière irréfutable par la DGFIP. Personne ne pourra usurper son identité pour envoyer une fausse déclaration (mise en œuvre de la fonction d'authentification) ;
- Il sera assuré que les données signées ne pourront plus être modifiées au cours ou après l'échange (on dit que l'on met en œuvre la fonction d'intégrité) ;
- Tous les éléments de sécurité sont archivés. En cas de contentieux, le système de rejeu lui permettra, a posteriori, de s'assurer du bon respect de ces garanties ;
- En cas de détournement du dispositif de sécurisation du partenaire EDI, celui-ci sera immédiatement mis en opposition.

4.3.1.2 Les principes techniques

Lors d'un échange, le partenaire EDI sécurise les données qu'il transmet par deux dispositifs :

4.3.1.2.1 L'accréditation appelée aussi certificat

Lors de son agrément, la DGFIP délivre, au partenaire EDI, un certificat appelé aussi accréditation qui l'authentifie : la DGFIP établit et valide des éléments identifiant le partenaire EDI de façon unique et signe ces éléments pour les rendre infalsifiables.

Lors de l'échange, le partenaire EDI transmet cette accréditation. Elle est composée :

- D'éléments identifiant le partenaire EDI :
 - son numéro SIRET ;
 - sa clé d'échange publique qui permettra à la DGFIP de déchiffrer la signature que le partenaire EDI transmet avec les données.
- Et d'une signature de la DGFIP certifiant ces éléments d'identification.

4.3.1.2.2 La mise en œuvre d'algorithmes mathématiques

Le dispositif de sécurisation utilise :

- Des fonctions de hachage appliquées aux données à sécuriser. Le résultat est un condensat des données à sécuriser sur lequel sera appliquée la sécurisation. Les données à sécuriser sont transmises en clair par le partenaire EDI à la DGFIP accompagnées du résultat de la sécurisation et du certificat du partenaire EDI. La fonction de hachage mise en œuvre par la DGFIP utilise la version SHA-1.
- Des algorithmes mathématiques RSA appliqués au condensat de données. Il s'agit d'algorithmes à "clé publique" utilisant deux clés différentes, l'une pour le chiffrement, l'autre pour le déchiffrement. Tout message chiffré par l'une ne peut être déchiffré que par l'autre. L'une des clés est publique. Concrètement la clé publique est transmise en clair dans l'accréditation par le partenaire EDI à chaque transfert.
- L'autre clé est secrète et détenue par le partenaire EDI.

Tout le dispositif de sécurité repose sur le fait que le partenaire EDI est l'unique détenteur de sa clé secrète d'échange. Le schéma de sécurisation utilise une clé de chiffrement de 2048 bits et une longueur de signature de 256 octets.

4.3.1.3 Le déroulement pratique

4.3.1.3.1 Sur le poste du partenaire EDI

Le schéma de sécurisation utilise un biciel créé par le partenaire EDI et comporte trois étapes :

- la création d'une empreinte (hash) de l'UNG INFENT en utilisant l'algorithme SHA256 ;
- la concaténation de cette empreinte avec la date (format AAAAMMJJ) et l'heure (hhmm) de signature ;
- la signature de ce bloc de données (32 + 12 caractères) avec la clé privée.

Constitution de l'AUTACK

- La date et l'heure de signature sont stockées respectivement dans les données S004.0017 et S004.0019 de l'UNG ;
- Les 1368 caractères de l'accréditation sont placés dans la donnée S508.0560 de l'USR ;
- La signature, convertie en hexadécimal et donc de longueur 512, est transmise dans la donnée S508.0560 du segment USY.

4.3.1.3.2 Sur le poste de la DGFIP

Le dispositif de traduction et d'archivage du poste de la DGFIP transmet à la bibliothèque de sécurité les éléments contenus dans le message Autack.

Les opérations de vérification des éléments sécurité sont les suivantes :

- Vérification de la validité de l'accréditation transmise. La signature de la DGFIP qui accompagne l'accréditation est déchiffrée avec la clé publique autorité de la DGFIP. La liste de révocation est aussi consultée.
- Extraction de la clé publique d'échange du partenaire EDI contenue dans l'accréditation.
- Vérification de la signature des données produites par le partenaire EDI. La signature est déchiffrée avec la clé publique d'échange du partenaire EDI.
- Vérification de l'intégrité des données transmises par le calcul d'un condensat sur les données et par la comparaison avec le condensat transmis.

Les fichiers et les éléments de signature sont ensuite archivés en vue d'un rejeu éventuel, en cas de contentieux.

4.3.1.4 Logiciel et matériels nécessaires

Le partenaire EDI désirant mettre en œuvre la sécurisation des données doit disposer d'un jeu de clés (privée/publique) et de l'accréditation fournie à partir de sa clé publique par la DGFIP.

4.3.1.4.1 Mise en application avec OpenSSL

Openssl est une boîte à outils de chiffrement sous licence Apache (logiciel libre et open source).

Cet utilitaire permet de réaliser l'ensemble des opérations de la nouvelle procédure de sécurisation. Celles-ci pourront être exécutées directement en ligne de commande ou bien être intégrées dans des programmes via les APIs de la librairie de cryptographie crypto.

L'ensemble de la documentation et des sources se trouve sur le site [openssl.org](https://www.openssl.org)

L'utilisation d'OPEN SSL n'est en aucun cas obligatoire, il peut être remplacé par un autre outil, commercial ou du monde libre, à condition que les sortants (clés, signatures...) soient conformes au descriptif du nouveau schéma de sécurisation.

Un descriptif complet du fonctionnement de la sécurisation via OpenSSL et des outils sont disponibles dans l'espace des partenaires EDI du portail fiscal www.impôts.gouv.fr.

4.3.1.4.2 Le jeu de clés (privée/publique)

Ce jeu de clés doit être généré en utilisant les paramètres indiqués par la DGFIP :

- exposant par défaut (65537) ;
- algorithme RSA ;
- longueur de clé fixée à 2048 bits.

La clé privée peut être protégée ou non par un mot de passe.

4.3.1.4.3 L'accréditation fournie par la DGFIP

Pour obtenir cette accréditation, le partenaire doit se rendre physiquement auprès d'un des correspondants téléprocédures régionaux.

Le partenaire livre au correspondant sa clé publique stockée dans un fichier au format PEM (standard pour le stockage de clés et de certificats encodés en base 64).

De son poste, le correspondant va générer l'accréditation à partir de cette clé publique et du numéro SIRET (étendu) du partenaire.

Cette accréditation comporte les informations suivantes, exprimées en hexadécimal :

- SIRET étendu (48 caractères) ;
- numéro de dispositif virtuel de signature (24 caractères) ;
- clé publique du partenaire (784 caractères) ;
- signature obtenue au cours de l'étape précédente (512 caractères).

Le partenaire repart ensuite avec son accréditation sous forme d'un fichier.

4.3.1.5 Portée de la sécurisation électronique

Le système de sécurisation électronique est mis en oeuvre par les partenaires EDI, agissant pour le compte du contribuable.

La sécurisation électronique est appliquée à tous les formulaires transmis, qu'ils soient ou non signés par le contribuable dans la procédure papier.

Dans l'interchange INFENT PA, la sécurisation s'applique au groupe fonctionnel INFENT PA, qui doit contenir l'ensemble des messages déclaratifs transmis.

4.3.1.6 Fonction du message AUTACK PEDI

Le message AUTACK PED transmet les données de la sécurisation électronique.

Il contient, pour l'essentiel :

- l'accréditation (certificat numérique) du partenaire EDI,
- le résultat de la signature du condensat, calculé sur le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT PA à sécuriser.

4.3.2 Transferts entre le partenaire EDI et la DGFIP (message AUTACK PED)

Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le partenaire EDI et la DGFIP. Il s'appuie sur le message AUTACK.

4.3.2.1 Introduction

4.3.2.1.1 Références du message

Type de message : AUTACK

Répertoires de référence : **Version 4 norme ISO 9735** partie 06, publication 1, TRADE/WP.4/R.1246/Rev.1 et partie 05, TRADE/WP.4/R.1245/Rev.1 du **31 janvier 1997**

4.3.2.1.2 Fonction du message

AUTACK est un message authentifiant des échanges, groupes, messages ou colis émis ou permettant d'en accuser réception de façon sécurisée.

Un message sécurisé d'authentification et d'accusé de réception peut servir à :

- a) appliquer l'authentification ou la non répudiation de l'origine à des messages, colis, groupes ou échanges.
- b) assurer l'accusé de réception ou la non répudiation de la réception sécurisée à des messages, colis, groupes ou échanges sécurisés.

Dans le cas de l'application EDI-PART sous EDIFACT, seule la fonction a) est utilisée.

4.3.2.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

4.3.2.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

4.3.2.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-PART.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

4.3.2.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message

4.3.2.2.2 Segments de service Interchange

4.3.2.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message INFENT PA présentée en section 4.2.2.2 "*Segments de service Interchange*".

4.3.2.2.2.2 UNZ Segment fin interchange

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message INFENT PA présentée en section 4.2.2.2 "*Segments de service Interchange*".

4.3.2.2.3 Segments de service groupe fonctionnel

4.3.2.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	INDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	AUTACK
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Voir notes explicatives
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	ZZ1 = DGI
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	EDI_PART
0007	Qualifiant de l'identification	N	an..4	
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	4
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	1
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	AA1801
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :

Donnée 0040

Mêmes valeurs que dans UNG du groupe fonctionnel INFENT PA, soit :

PA1 = INF_PA_SR_IR Interchange réel

PA4 = INF_PA_ST_IT Interchange de test

Les mentions "Test" ou "Réel" dans la donnée 0040 concernent l'ensemble des traitements effectués sur les interchanges INFENT PA. La mention "Test" ou "Réel" est également gérée dans la donnée 0035 du segment UNB.

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1 ou 2).

Donnée 0057

Identifie la référence du subset et de la documentation associée.

AA : Projet EDI-PART, subset AUTACK PED,

18 : Version 2018 du subset AUTACK PED,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message AUTACK PED et ses annexes).

4.3.2.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN de groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Nb_message_groupe_fonctionnel = 1.

4.3.2.3 Tableau des segments utiles du message EDI-PART AUTACK PED

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	1 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
	----- Groupe de segments 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USR	Informations détaillée sur l'index	R	1 ++
USB	Identification des données sécurisées	M	1
	----- Groupe de segments 3 -----	M	1 -----+
USX	Référence de la sécurité	M	1
USY	Sécurité sur les références	M	1 +
	----- Groupe de segments 4 -----	M	1 +
UST	Fin de sécurité	M	1 +
UNT	Fin de message	M	1

4.3.2.4 Contenu des segments

4.3.2.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message (=00001)
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	AUTACK = Message 'Authentification et accusé de réception sécurisé'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	4
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	1
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	AA1801
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).
 Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel.
 Valeur = 00001 pour le message AUTACK PEDI.

Donnée 0057

Identifie la référence du subset et de la documentation associée.
 Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.
 AA : Projet EDI-PART, subset AUTACK PED,
 18 : Version 2018 du subset AUTACK PED,
 01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message AUTACK PED et ses annexes).

G1	USH-G2	M	1
-----------	---------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Groupe de segments obligatoire identifiant le service de sécurité "Non répudiation de l'origine" qui s'applique à la structure EDIFACT référencée (groupe fonctionnel). Il contient également le certificat de l'émetteur. Ce groupe d'en-tête de sécurité est relié à un groupe de fin de sécurité.</i></p>				

Niv 1	USH EN-TETE DE SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment obligatoire définissant le service de sécurité "Non répudiation de l'origine" qui s'applique à la structure EDIFACT référencée (groupe fonctionnel).</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0501	SERVICE DE SÉCURITÉ, EN CODE	M	an..3	1 = Non répudiation de l'origine
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)
0541	DOMAINE D'APPLICATION DE LA SÉCU., EN CODE	R	an..3	3 = Tout message, groupe ou échange
0503	TYPE DE RÉPONSE, EN CODE	R	an..3	1 = Aucun accusé de réception requis
0505	FONCTION DU FILTRE, EN CODE	R	an..3	2 = Filtre hexadécimal
0507	CODAGE D'ORIGINE DU JEU DE CARACT., EN CODE	R	an..3	2 = 8 bits ASCII
0509	RÔLE DU FOURNISSEUR DE LA SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0520	NUMÉRO DE SÉQUENCE DE LA SÉCURITÉ	N	an..35	
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	

0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4

Notes explicatives :**Donnée 0534**

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure le lien entre le segment USH (définition fonction sécurisation) et le résultat de cette fonction dans le segment USY du groupe 3.

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure également le lien entre le groupe 1 (en-tête de sécurité) et le groupe 4 (fin de sécurité).

Données 0505 et 0507

Les paramètres (filtre et codage) spécifiés dans ce segment s'appliquent au résultat de la sécurisation électronique mentionné dans le segment USY du groupe 3.

G1	USH-G2	M	1
G2	USC-USR	R	1

Niv 2	GROUPE 02	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire contenant le certificat de l'émetteur (valeur "en bloc" du certificat après application d'un filtre hexadécimal).</i>				

Niv 2	USC CERTIFICAT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire identifiant le type de certificat de l'émetteur.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0536	RÉFÉRENCE DU CERTIFICAT	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0545	VERSION DE LA SYNTAXE DU CERTIFICAT, EN CODE	R	an..3	ZZ1 = EDI5 v1.4
0505	FONCTION DU FILTRE, EN CODE	R	an..3	2 = Filtre hexadécimal
0507	CODAGE D'ORIGINE DU JEU DE CARACT., EN CODE	N	an..3	
0543	RÉP. D'ORIG. DU JEU DE CAR. DU CERTIF., EN CODE	N	an..3	
0546	NIVEAU D'AUTORISATION DE L'UTILISATEUR	N	an..35	
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N		
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3	
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4	
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N		
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3	
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4	

S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
0567	STATUT DE LA SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3
0569	MOTIF DE LA RÉVOCATION, EN CODE	N	an..3

Notes explicatives :

Donnée 0505

Le paramètre "filtre" spécifié dans ce segment s'applique au certificat numérique mentionné dans le segment USR du groupe 2.

G1	USH-USA-G2	M	1
G2	USC-USR	R	1

Niv 3	USR	RESULTAT DE LA SECURITE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le certificat numérique de l'émetteur.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	M		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	1 = Valeur unique de la validation
0560	Valeur de la validation ¹	R	an..3072	Accréditation
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	N		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	
0560	Valeur de la validation	N	an..1024	

Notes explicatives :

Donnée 0560

Longueur = 1368 c (après encodage hexadécimal) pour une clé RSA de 2048 bits

Format et longueur donnée 0560 = an1368 (accréditation de 1368 caractères).

La longueur maximale de la donnée a été portée à 3072 caractères, ce qui permettra la gestion future de clés de 4096 bits.

¹ Une demande de modification de la longueur de la donnée 0560 a été adressée aux instances de normalisation EDIFACT (longueur actuelle : 512 c).

Niv 0 USB IDENTIFICATION DES DONNEES SECURISEES

St : M

Ré : 1

Oc : 1

Fonction : Segment obligatoire identifiant l'émetteur et le destinataire de l'interchange sécurisé électroniquement (interchange qui contient le message AUTACK).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0503	TYPE DE RÉPONSE, EN CODE	M	an..3	1 = Aucun accusé de réception requis
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	
0314	Heure de l'événement	N	an..15	
0336	Décalage horaire	N	n4	
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur de l'interchange	M	an..35	Identifiant_émetteur
0007	Qlt du code d'identification	R	an..4	ZZ1 = DGI
0008	Identification interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
0042	Identif. secondaire interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire de l'interchange	M	an..35	DGI_EDI_PART
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0014	Identification interne du destinataire l'interchange	N	an..35	
0046	Identif. secondaire interne du destinataire de l'interchange	N	an..35	

Notes explicatives :

Données 0004 et 0007

L'émetteur, qu'il soit partenaire EDI mandaté ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.
Format et longueur donnée 0004 = n7

G3	USX-USY	M	1
-----------	----------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 03	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire contenant la référence du groupe fonctionnel (données à sécuriser), et le résultat de la sécurisation électronique.</i>				

Niv 1	USX	REFERENCES DE LA SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant la référence du groupe fonctionnel (données à sécuriser).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0020	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'INTERCHANGE	N	an..14	
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	N		
0004	Identification de l'émetteur de l'interchange	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0008	Identification interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
0042	Identif. secondaire interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	N		
0010	Identification du destinataire de l'interchange	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0014	Identification interne du destinataire l'interchange	N	an..35	
0046	Identif. secondaire interne du destinataire de l'interchange	N	an..35	
0048	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	R	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
S006	IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	N		
0040	Identification de l'émetteur de l'application	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
S007	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	N		
0044	Identification du destinataire de l'application	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	N	an..14	
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	N		
0065	Type du message	M	an..6	
0052	Numéro de version du message	M	an..3	
0054	Numéro de publication du message	M	an..3	
0051	Agence de contrôle, en code	M	an..3	
0057	Code attribué par l'association	N	an..6	
0110	Numéro de version du répertoire de la liste des codes	N	an..6	
0113	Identification de la fonction secondaire du message	N	an..6	
0800	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU COLIS	N	an..14	
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	

0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel (dans l'interchange) du groupe fonctionnel contenant les messages INFENT PA sécurisés électroniquement (valeur 1 ou 2).

G3	USX-USY	M	1
-----------	----------------	----------	----------

Niv 2	USY	SECURITE SUR LES REFERENCES	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	------------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire contenant le résultat de la sécurisation électronique appliquée au groupe fonctionnel référencé.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	R		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	1 = Valeur unique de la validation
0560	Valeur de la validation 2	R	an3072	Sécu_électronique_groupe_fonctionnel
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	N		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	
0560	Valeur de la validation	N	an..1024	
0571	ERREUR DE SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 0534

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure le lien entre le segment USH (définition fonction sécurisation) et le résultat de cette fonction dans le segment USY du groupe 3.

Donnée 0560

Longueur = 512 c (après encodage hexadécimal) pour une clé RSA de 2048 bits

Format et longueur donnée 0560 = an512

Nota : la longueur maximale de la donnée 0560 a été modifiée pour établir la cohérence avec la même information figurant dans le segment USR.

² Une demande de modification de la longueur de la donnée 0560 a été adressée aux instances de normalisation EDIFACT (longueur actuelle : 512 c).

G4	UST	M	1
-----------	------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire établissant un lien entre le groupe de segments d'en-tête et le groupe de fin de sécurité.</i>				

Niv 1	UST	FIN DE SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire établissant un lien entre le groupe de segments d'en-tête et le groupe de fin de sécurité.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)

Notes explicatives :

Donnée 0534

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure également le lien entre le groupe 1 (en-tête de sécurité) et le groupe 4 (fin de sécurité).

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	N°_référence_message (= 00001)

Notes explicatives :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

4.4 Compte rendu de traitement, transfert entre la DGFIP et le partenaire EDI (Message INFENT CR)

4.4.1 Les contrôles d'intégration des données

Cette section présente les contrôles effectués par le destinataire final (DGFIP) sur les messages reçus, permettant de préparer le message de compte-rendu de traitement avec acceptation ou rejet du message.

Une partie des contrôles effectués par le partenaire EDI est la conséquence des contrôles effectués par les destinataires finaux. Ces contrôles constituent un minimum obligatoire, chaque destinataire étant libre de procéder, s'il le souhaite, à des contrôles complémentaires.

Afin de pouvoir transmettre le résultat des contrôles supplémentaires ou des contrôles effectués par la DGFIP à l'expéditeur initial du message, le destinataire utilisera le segment FTX prévu à cet effet. Ce segment pourra donc servir à la transmission d'explications détaillées, en complément des anomalies répertoriées et codifiées dans ce chapitre.

Les contrôles de syntaxe doivent être effectués et traités par l'application de traduction et de contrôle syntaxique. Les anomalies syntaxiques n'entrent pas dans le champ de ce document. Néanmoins, afin de pouvoir avertir l'expéditeur initial de la non-lisibilité du message, un message générique est prévu.

La mise en œuvre des échanges à base de logiciels labellisés doit permettre des échanges syntaxiquement corrects. Les anomalies relevées par le traducteur peuvent faire l'objet d'un traitement manuel. En cas d'anomalies générées par un logiciel titulaire d'un numéro d'attestation de conformité, l'incident doit être communiqué à l'association EDIFICAS France.

4.4.1.1 Les Contrôles syntaxiques

Erreur syntaxique

Toute information absente ou toute valeur erronée qui ne permet pas d'interpréter correctement l'interchange reçu et d'en extraire les données applicatives. A ce stade du contrôle syntaxique, le contenu des données applicatives n'est pas analysé.

Les erreurs syntaxiques peuvent se situer à 2 niveaux :

1. au niveau des segments de service :
 - segments de service niveau interchange UNA, UNB et UNZ,
 - segments de service niveau groupe fonctionnel UNG et UNE,
 - segments de service niveau message UNH et UNT,
2. au niveau du contenu des segments "applicatifs" (tous les segments autres que les segments de service).

ATTENTION : le numéro d'attestation de conformité du logiciel utilisé pour constituer les messages INFENT PA est contrôlé au niveau syntaxique. La transmission d'une référence incorrecte entraînera donc un rejet syntaxique.

ATTENTION : la cohérence des qualifiants de l'interchange en tant que fichier réel ou de test est contrôlé au niveau syntaxique. Dans le cas où l'UNB comporte un indicateur de test (1) et où l'UNH INFENT comporte un indicateur de test PA1, ou dans le cas où l'UNB ne comporte pas d'indicateur de test et où l'UNH INFENT comporte un indicateur de test PA4, l'interchange sera rejeté et une erreur syntaxique sera retournée.

4.4.1.2 Spécifications des contrôles

Les formats et longueurs des données tels que spécifiés :

- dans les segments de service niveau interchange et groupe fonctionnel,
- dans les messages de référence INFENT et AUTACK (segments de service et segments applicatifs) sont contrôlés et génèrent un rejet en cas d'erreur :
 - Format alphanumérique ou alphabétique dans donnée définie numérique ;
 - Format numérique dans donnée définie alphabétique ;
 - Longueur supérieure à la longueur spécifiée (cas des données de longueur variable) ;
 - Longueur différente de la longueur spécifiée (cas des données de longueur fixe).

Ces contrôles de forme de 1^{er} niveau sont complétés des contrôles spécifiques définis ci-après.

Il est précisé que toute donnée transmise dans un message, mais non spécifiée dans le GUM correspondant, génère une erreur et un rejet.

4.4.1.2.1 Contrôles au niveau de l'interchange

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
UNA	Chaîne de caractères de services UNA obligatoire. UNA:+,?Δ' avec " Δ " = blanc	
UNB	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires sauf 0035 (INDICATEUR DE TEST). Identifiant de syntaxe (0001) = UNOL Numéro de version de syntaxe (0002) = 3 Longueur Identifiant_émetteur (0004) = 7 c. n + (0007 = 146) (partenaire EDI mandaté ou son sous-traitant) Type_support_transfert_alias (0008) = (CXXXXXXXXX ou TXXXXXXXXX) Identification du destinataire (0010) = DGI EDI PART Format Date de préparation (0017) = AAMMJJ (contrôle par rapport au calendrier) Format Heure de préparation (0019) = HHMM Longueur Numéro_référence_interchange (0020) = 14 c. n IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE (0032) = Palier de Janvier 2024 Flux « IFU » PED-DGI-IN-PA1801/ <u>IFU24</u> Flux « HON » PED-DGI-IN-PA1801/ <u>HON24</u> INDICATEUR DE TEST (0035) = 1, si donnée présente Si INDICATEUR DE TEST (0035) = 1 Alors la cohérence de cette donnée avec la donnée 0040 de l'UNG INFENT est vérifiée.	
UNZ	Segment obligatoire (statut M). Nb_groupe_fonctionnel_interchange (0036) = 2 Numéro_référence_interchange (0020) = Numéro_référence_interchange dans UNB	

4.4.1.2.2 Contrôles au niveau groupe fonctionnel INFENT PA

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
UNG	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL (0038) = INFENT Type_application_émetteur (0040) = PA1 ou PA4 + (007) = 146 Identification du destinataire de l'application (0044) = EDI_PART Format Date de préparation (0017) = AAMMJJ (contrôle par rapport au calendrier) Format Heure de préparation (0019) = HHMM N°_rèf_groupe_fonctionnel (0048) = 1 ou 2 AGENCE DE CONTROLE (0051) = UN N° de version du message (0052) = D N° de révision du message (0054) = 00B Code attribué par l'association (0057) = PA1801	
UNE	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Nb_message_groupe_fonctionnel (0060) = nombre du messages contenus N°_rèf_groupe_fonctionnel (0048) = N°_rèf_groupe_fonctionnel dans UNG	

4.4.1.2.3 Contrôles au niveau message INFENT PA

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
UNH	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Longueur Numéro_référence_message (0062) = 5 c. n Identification du type de message (0052) = INFENT N° de version du message (0052) = D N° de révision du message (0054) = 00B Agence de contrôle (0051) = UN Code attribué par l'association (0057) = PA1801	
UNT	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Nb_segments_message (0074) = nombre de segments contenus Numéro_référence_message (0062) = Numéro_référence_message dans UNH	
BGM	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Code_document (1001) = IFU ou HON + (1131) = 71 + (3055) = 211	
DTM	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Format Date_préparation_INDENT_PA (2380) = SSAAMMJJ (contrôle par rapport au calendrier) + (2379) = 102	2005 = 242
RFF	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires.	1153 = AUM
RFF	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires sauf Numéro de révision (1060)	1153 = AUN
RFF	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires.	1153 = AUO
SG1/NAD	Groupe de segment conditionnel. Données obligatoires : (3035 qualifiant) + (3039) + (1131) + (3055 identifiant) + (3036-1 qualité) + (3036-2 désignation) + (3045 format qualité) + (3042-1 rue) + (3164 ville) + (3251 code postal) Longueur Numéro_émetteur_initial (3039) = 14 c. n + (1131) = 100 + (3055) = 107 ou Longueur Numéro_émetteur_initial (3039) = 14 c. an + (1131) = 100 + (3055) = 268	3055 = FR
SG1/NAD	Groupe de segment obligatoire (statut R). Données obligatoires : (3035 qualifiant) + (3039) + (1131) + (3055 identifiant) + (3036-1 désignation) + (3042-1 rue) + (3164 ville) + (3251 code postal) Longueur Numéro_émetteur (3039) = 7 c. n + (1131) = 100 + (3055) = 268 (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) Numéro_émetteur = Identifiant_émetteur (0004) dans UNB	3055 = MS
SG1/RFF	Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires.	1153 = CU
SG1/NAD	Groupe de segment conditionnel. Données obligatoires : (3035 qualifiant) + (3039) + (1131) + (3055 identifiant) + (3036-1 désignation) + (3042-1 rue) + (3164 ville) + (3251 code postal) Longueur Numéro_partenaire_EDI (3039) = 7 c. n + (1131) = 100 + (3055) = 268	3055 = PO
SG1/RFF	Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires.	1153 = CU
SG1/NAD	Groupe de segment obligatoire (statut R). Toutes les données sont obligatoires. (3036-1 désignation) = DGI_EDI_PART	3055 = MR

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
SG4/SEQ + IND + autres segments	Chaque « donnée » doit être décrite avec SEQ = IND + un autre segment ou groupe de segments : RFF ou MOA ou FTX ou DTM ou QTY ou FII ou NAD/CTA/COM ou CCI/CAV	
SG4/SEQ	Segment obligatoire (statut M) dans chaque occurrence du groupe 4. Toutes les données sont obligatoires. Numéro_incrément_donnée (1050) : format numérique	
SG4/IND	Segment obligatoire (statut M) dans chaque occurrence du groupe 4. Toutes les données sont obligatoires. Longueur Code_donnée (5030) = 25 c. Vérification de la structure FFFFFFFFFMMIIIDDDCCSSS FFFFFFFF (formulaire) = 10 c. alphanumériques MM (millésime) : 2 c. numériques III (répétabilité du formulaire) : 4 c. numériques DDD (répétabilité de la donnée) : 4 c. numériques CC (code de la donnée) : 2 c. alphabétiques SSS (segment) : 3 c. alphabétiques	
SG4/RFF	Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires. Le format propre à chaque donnée de type "référence" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires	1153 = ZZZ
SG4/MOA	Segment conditionnel. Données obligatoires : (5025 qualifiant) + (5004 valeur montant) Règles : Toutes les zones « montant » sont exprimées en EUROS. Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche : la fraction d'euro inférieure à 0,50 est négligée et celle supérieure ou égale à 0,50 est comptée pour 1. Seuls les montants positifs sont déclarés (montant ≥ 1 €). Les totaux doivent correspondre à l'addition des montants (arrondis à l'euro le plus voisin) qui composent ce total. Les « montant totaux » doivent correspondre à l'addition des montants (arrondis à l'euro le plus voisin) qui composent ce total. La longueur maximale de la donnée 5004 du segment MOA pour tous les zones « montant » hors « montants totaux » est limité à 10 caractères, sauf certaines zones « montants » décrites dans le volume 3A – flux « IFU » et faisant l'objet du contrôle 235 sont limités à une longueur de 8 caractères numériques. Celle pour les « montants totaux » est limitée à 12 caractères numériques.	5025 = ZZZ
SG4/FTX	Segment conditionnel. Données obligatoires : (4451 qualifiant) + (4440-1 valeur texte) Le format propre à chaque donnée de type "texte" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires	5541 = ZZZ

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
SG4/DTM	<p>Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires.</p> <p>Plusieurs formats peuvent être utilisés : Format Valeur_période_date/donnée (2380) = SSAAMMJJ (contrôle par rapport au calendrier) + (2379) = 102 ; Ou Format Valeur_période_date/donnée (2380) = MMJJ (contrôle par rapport au calendrier) + (2379) = 106 ; Ou Format Valeur_période_date/donnée (2380) = NN (nombre d'années) + (2379) = 801</p> <p>Les dates transmises font l'objet d'un contrôle de cohérence entre le format déclaré et le format défini pour la donnée dans le dictionnaire de données. En fonction du format transmis dans la donnée 2379, la donnée transmise fait l'objet des vérifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - longueur de la donnée ; - numéricité de la donnée ; - jour >0 et <32 ; - mois >0 et < 13. 	2005 = ZZZ
SG4/QTY	<p>Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires sauf Unité_mesure/donnée (6411).</p> <p>Règles : La longueur maximale pour tous les zones « Nombre de parts » est limité à 10 caractères entiers.</p>	6063 = ZZZ
SG4/FII	<p>Segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires.</p> <p>Numéro_compte_clé (3194) = 11 c. an suivi de 2 c. n Code_établissement_financier (3433) = 9 c. an + (1131) = 25 + (3055) = 108 Code_guichet (3434) = 5 c. n + (1131) = 25 + (3055) = 108</p>	3035 = OR
SG5/NAD	<p>Groupe de segment conditionnel. Toutes les données sont conditionnelles.</p> <p>Le format propre à chaque donnée de type "nom et adresse" est mentionné dans le dictionnaire des données des formulaires. Identifiant_personne/donnée (3039) + (1131) = 100 + (3055) = ZZZ</p>	3035 = ZZZ
SG6/CTA/ COM	<p>Groupe de segment conditionnel. Si CTA/COM alors NAD présent et « non vide ». Au moins une des 2 occurrences de COM doit être servie si le groupe 6 est présent. Données obligatoires dans COM : (C076-1) = (3148) + (3155) (3155) = TE ou EM</p>	CTA/3139 = ZZZ
SG7/CCI/ CAV	<p>Groupe de segment conditionnel. Toutes les données sont obligatoires.</p> <p>Segment CCI : Code_table_valeurs (7037) = Code de table existant (décrit dans les Volumes 3A et 3B en section 3.3.4 "Les tables de codes utilisées") + (1131) = LIS + (3055) = 211. Code_table_valeurs (7037/CCI) = Code_table_valeurs (1131/CAV) Segment CAV : Valeur_table/donnée (7111) = Valeur_table (décrit dans le Volume 3 Générique en section 3.3.4 "Les tables de codes utilisées") + Code_table_valeurs (1131) = Code de table existant (décrit dans les Volumes 3A et 3B en section 3.3.4 "Les tables de codes utilisées") + (3055) = 211. Si le code table est inconnu ou si le code valeur est inconnu ou si le code valeur ne fait pas partie de la table définie par le code table, une erreur syntaxique sera constatée.</p>	

4.4.1.2.4 Contrôles au niveau groupe fonctionnel AUTACK

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
UNG	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL (0038) = AUTACK Type_application_émetteur (0040) = PA1 ou PA4 + (007) = ZZ1 Identification du destinataire de l'application (0044) = EDI_PART Format Date de préparation (0017) = AAMMJJ (contrôle par rapport au calendrier) Format Heure de préparation (0019) = HHMM N°_rèf_groupe_fonctionnel (0048) = 1 ou 2 AGENCE DE CONTROLE (0051) = UN N° de version du message (0052) = 4 N° de révision du message (0054) = 1 Code attribué par l'association (0057) = AA1801	
UNE	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Nb_message_groupe_fonctionnel (0060) = 1 N°_réf_groupe_fonctionnel (0048) = N°_réf_groupe_fonctionnel dans UNG	

4.4.1.2.5 Contrôles au niveau message AUTACK

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
UNH	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Longueur Numéro_référence_message (0062) = 00001 Identification du type de message (0052) = AUTACK N° de version du message (0052) = 4 N° de révision du message (0054) = 1 Agence de contrôle (0051) = UN Code attribué par l'association (0057) = AA1801	
UNT	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Nb_segments_message (0074) : format numérique et = nombre de segments contenus Numéro_référence_message (0062) = Numéro_référence_message dans UNH	
SG1/USH	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. SERVICE DE SECURITE, EN CODE (0501) = 1 Numéro_référence_sécurisé (0534) = 1 DOMAINE D'APPLICATION DE LA SECU., EN CODE (0541) = 3 TYPE DE REPONSE, EN CODE (0503) = 1 FONCTION DU FILTRE EN CODE (0505) = 2 CODAGE D'ORIGINE DU JEU DE CARACTERES, EN CODE (0507) = 2	
SG2/USC	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. VERSION DE LA SYNTAXE DU CERTIFICAT, EN CODE (0545) = ZZ1 FONCTION DU FILTRE, CODE (0505) = 2	
SG2/USR	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Qualifiant de la valeur de la validation (0563) = 1 Longueur Certificat_numérique (0560) = 1368 c.	

Groupe/ Segment	Nature du contrôle	Qualifiant segment
USB	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. TYPE DE REPONSE, EN CODE (0503) = 1 Longueur Identifiant_émetteur (0004) = 7 c. n + (0007 = ZZ1) (partenaire EDI mandaté ou son sous-traitant) Identifiant_émetteur dans USB= Identifiant_émetteur (0004) dans UNB Identifiant du destinataire (0010) = DGI_EDI_PART	
SG3/USX	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. N°_rèf_groupe_fonctionnel (0048) = 1 ou 2, et différent de N°_rèf_groupe_fonctionnel (0048) dans UNG	
SG3/USY	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Numéro_référence_sécurité (0534) = 1 Qualifiant de la valeur de la validation (0563) = 1 Longueur Scellement_groupe_fonctionnel (0560) = 512 c.	
SG4/UST	Segment obligatoire (statut M). Toutes les données sont obligatoires. Numéro_référence_sécurité (0534) = 1	

4.4.1.3 Communication des erreurs à l'émetteur

A l'issue des contrôles d'intégrabilité, un compte rendu est adressé à l'émetteur dans le message INFENT CR (Compte Rendu de Traitement) :

- un message INFENT CR avec le code acceptation des lots (MSG) signifiant la validité technique du message, pour chaque message INFENT PA "valide" ;
- un message INFENT CR avec le détail des codes erreurs et le ou les code(s) acceptation/rejet des lots (MSG), pour chaque message INFENT PA "erroné".

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement peut contenir 1 à n codes erreur. Chaque code erreur est décrit avec sa signification et la mention du code rejet (RDE)/ anomalie (ADE)correspondant.

Chaque message INFENT CR restitue également un bilan acceptation ou rejet au niveau de chaque unité logique de traitement pour le message INFENT PA (MSG) contenu dans le message INFENT PA (entre les segments UNB et UNZ).

Le nom de la table utilisée dans le contexte des comptes rendus de traitement transmis par la DGFIP est : **TDG**.

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Code erreur
SG1/NAD/3035	Le numéro d'habilitation du partenaire EDI émetteur (MS) est invalide	Rejet	001
SG1/NAD/3035	Le numéro d'habilitation du partenaire EDI donneur d'ordre (PO) est invalide	Rejet	002
SG1/NAD/3035	Identification du déclarant (DT) absente	Rejet	004
SG1/NAD/3035	SIRET du déclarant non reconnu	Rejet	006
DTM	Dépôt hors du délai géré par la filière	Rejet	025

4.4.1.3.1 Contrôles génériques du message INFENT effectués par la DGFIP

Le nom de la table utilisée dans le contexte des comptes rendus de traitement transmis par la DGFIP est : **TDG**.

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Code erreur
SG4	Segment de donnée absent : le segment de donnée indiqué dans le code information (IND) est absent du groupe 4	Rejet	701
SG4/IND/5030	Formulaire inconnu ou invalide	Rejet	702
SG4/IND/5030	Formulaire d'identification absent	Rejet	703
SG4/IND/5030	Formulaire déclaratif absent	Rejet	704
SG4/IND/5030	Formulaires incompatibles dans un même dépôt	Rejet	705
SG4/IND/5030	Les formulaires non répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire égal à 0000	Rejet	706
SG4/IND/5030	Les formulaires répétables doivent avoir un indice de répétition du formulaire différent de 0000	Rejet	707
SG4/IND/5030	Code zone inconnu pour le formulaire et le millésime donné	Rejet	708
SG4/IND/5030	Code zone en double avec des valeurs différentes	Rejet	709
SG4/IND/5030	Code zone dans le formulaire non valide pour la période déclarée	Rejet	710
SG4/IND/5030	Les données non répétables doivent avoir un indice de répétition de la donnée égal à 0000	Rejet	711
SG4/IND/5030	Les données répétables doivent avoir un indice de répétition de la donnée différent de 0000	Rejet	712
SG4/IND/5030	Type de segment erroné pour ce code zone dans ce formulaire	Rejet	713
SG4/IND/5030	Format de la donnée transmise (code zone, formulaire) invalide	Rejet	714
SG4/RFF/1154	Format SIREN ou SIRET invalide	Rejet/ Alerte*	715
SG4/RFF/1154	Clé de contrôle SIREN ou SIRET invalide	Rejet/ Alerte*	716
SG4/DTM/2005	Une des dates transmises (code zone, formulaire) est inexistante dans le calendrier	Rejet/ Alerte*	717
SG4/NAD/3039	Format SIREN ou SIRET, Pseudo SIRET ou IDSP invalide	Rejet/ Alerte*	718
SG4/NAD/3039	Clé de contrôle SIREN ou SIRET invalide	Rejet/ Alerte*	719

Segment/ Données	Nature du contrôle	Rejet/A lerte	Code erreur
SG4/CAV/1131	Valeur de la table du CCI différente de celle du CAV	Rejet/ Alerte*	720
SG4/CAV/7111	Valeur de réponse incompatible avec la question posée	Rejet/ Alerte*	721

* Pour la plupart des anomalies bloquantes, la présence d'une seule anomalie suffit à entraîner le rejet du fichier. Pour certaines anomalies, c'est la présence de plus de 1 % ou de 5 % d'anomalies bloquantes qui entraîne le rejet de l'ensemble de la déclaration.

Des précisions sont apportées ci-dessous concernant l'utilisation des codes génériques 720 et 721.

Code erreur 720

Si la donnée 7037 du CCI est différente de la donnée 1131 du CAV, alors erreur

Ce code erreur générique peut être utilisé pour tous les CCI/CAV. L'utilisation d'un rejet ou d'une alerte est laissée à l'appréciation de l'utilisateur.

Code erreur 721

Ce code générique peut être utilisé pour tous les CCI/CAV pour lesquels un contrôle spécifique n'existe pas. L'utilisation d'un rejet ou d'une alerte est laissée à l'appréciation de l'utilisateur.

Pour le Flux « Déclaration IFU »

Le code générique 721 peut être utilisé sur les données EL/CCI et DR/CCI du formulaire 2561.

Pour le Flux « DAS2 Honoraire »

Le code générique 721 peut être utilisé sur la donnée CA/CCI du formulaire DAS2TV et la donnée UA/CCI du formulaire DAS2T.

4.4.1.3.2 Contrôles spécifiques du message INFENT effectués par la DGFIP

Voir la liste des contrôles effectués dans le :

- *Volume 3A* en section 3.3.5 "*Listes des messages d'erreurs et d'alertes – Flux IFU*"
- *Volume 3B* en section 3.3.5 "*Listes des messages d'erreurs et d'alertes – Flux DAS2 Honoraire*"

4.4.2 Présentation du message INFENT CR

4.4.2.1 Règle d'émission

Les différents destinataires accusent systématiquement réception aux émetteurs des messages reçus, dès lors que ceux-ci satisfont aux contrôles :

- de lisibilité du support,
- syntaxiques.

Un message INFENT CR est émis pour chaque message reçu. Le message est envoyé à l'émetteur du message d'origine avec éventuellement indication du tiers à l'origine de la création du message.

Autant d'INFENT CR vers les émetteurs initiaux qui peuvent être différents, que de messages INFENT.

4.4.2.2 Destinataire

Les Comptes Rendus de Traitement (interchange contenant les INFENT CR) sont adressés à l'émetteur du message d'origine.

4.4.2.3 Délai d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement (INFENT CR) sont adressés dans les 2 jours ouvrés à compter de la date du transfert du message initial.

4.4.2.4 Mode d'envoi

Les Comptes Rendus de Traitement sont adressés à l'émetteur du message d'origine par le même mode de transmission que celui utilisé pour la réception du message.

- télétransmission.

4.4.3 Le GUM INFENT CR

4.4.3.1 Introduction

4.4.3.1.1 Références du message

Type de message : INFENT
Répertoire de référence : D 00 B

4.4.3.1.2 Fonction du message

INFENT est un message utilisé pour la transmission des informations économiques, financières, fiscales, comptables, juridiques et statistiques, acceptées par les émetteurs et les destinataires des informations, suivant des listes établies d'un commun accord.

Il est utilisé dans ce guide utilisateurs aux fins de Compte Rendu de Traitement fonctionnel d'un message INFENT déclaratif.

4.4.3.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

4.4.3.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

4.4.3.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-PART.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

4.4.3.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message.

4.4.3.2.2 Segments de service Interchange

4.4.3.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

Lev 0	UNB EN-TETE INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un interchange.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S001	IDENTIFIANT DE SYNTAXE	M		
0001	Identifiant de syntaxe	M	a4	UNOL
0002	Numéro de version de syntaxe	M	n1	3
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur	M	an..35	DGI_EDI_PART
0007	Qualifiant de l'identification	N	an..4	
0008	Adresse d'acheminement en retour	N	an..14	
S003	RECEPTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire	M	an..35	Identifiant_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
0014	Adresse d'acheminement	R	an..14	Type_support_transfert_alias
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange
S005	REFERENCE DESTINATAIRE / MOT DE PASSE	N		
0022	Référence / Mot de passe	M	an..14	
0025	Qualifiant de la référence / mot de passe	N	an2	
0026	REFERENCE APPLICATION	N	an..14	
0029	CODE DE PRIORITE POUR LE TRAITEMENT	N	a1	
0031	DEMANDE D'ACCUSE DE RECEPTION	N	n1	
0032	IDENTIFICATION DE L'ACCORD D'INTERCHANGE	R	an..35	DGI-PED-CR-PA1801/ IFU24 DGI-PED-CR-PA1801/ HON24
0035	INDICATEUR DE TEST	D	n1	1 = test d'échange (sinon rien)

Notes explicatives :**Donnée 0001**

UNOL : agence de contrôle (UNO = UN/ECE) suivi du niveau de jeu de caractères (L).

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

Donnée 0010 et 007

Donnée 0004 = Numéro du partenaire EDI (n7) destinataire de l'interchange et donnée 0007 = 146 (FR, DGFIP)

Donnée 0014

Indique l'alias de l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant), le support ou mode de transmission de

l'interchange.

L'alias est exprimé sur 8 caractères (XXXXXXXX), précédé du type ou support du transfert sur 1 caractère « I ».

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNZ (donnée 0020).

Numéro_référence_interchange (14 c an) = DGI (3 c) + année (1 c) + quantième jour (3 c) + numéro séquentiel (7 c, valeur = 0000001 à 0000999 dans le jour).

Format et longueur donnée 0020 = an14

Donnée 0032

Identifie l'émetteur, le destinataire, la nature et la version de l'interchange.

DGI-PED-CR-PA1801/Suffixe : Identifie un interchange EDI-PART de la campagne générale entre la DGFIP et un partenaire EDI,

PED-TDT : Emetteur DGFIP, destinataire Partenaire EDI,

CR : Interchange de type INFENT CR,

PA : Téléprocédure EDI-PART,

18 : Millésime de campagne EDI-PART

01 : Version 1 du GUM INFENT CR pour la campagne 2018. Il n'existe pas de liaison entre la version du document (première page) et la version du message.

/ : Séparateur,

Suffixe : Identifie le type de flux et le palier d'application. Il peut donc prendre différentes valeurs :

- IFU24 : Flux « Déclaration IFU », Palier du 2 janvier 2024,
- HON24 : Flux « DAS2 Honoraire », Palier du 1er janvier 2024.

Donnée 0035

1 = test d'échange si l'interchange reçu (INFENT Compte Rendu de Traitement) est un interchange de test (test de syntaxe EDIFACT, test de réconciliation).

Si l'interchange reçu est un interchange "réel", alors la donnée 0035 est absente.

Un interchange est homogène vis-à-vis de l'émetteur et du récepteur des messages. Il ne doit contenir que des messages INFENT Compte Rendu de Traitement.

4.4.3.2.2.2 UNZ segment fin d'interchange

Lev 0 UNZ FIN D'INTERCHANGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un interchange.</i>			

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0036	COMPTEUR DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	n..6	Nb_groupe_fonctionnel_interchange
0020	REFERENCE DE CONTROLE DE L'INTERCHANGE	M	an..14	Numéro_référence_interchange

Notes explicatives :**Donnée 0036**

Nb_groupe_fonctionnel_interchange = 1.

Donnée 0020

Référence unique attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNB (donnée 0020).

4.4.3.2.3 Segments de service Groupe fonctionnel

4.4.3.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	IDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	INFENT
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Type_application_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	Type_application_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_rèf_groupe_fonctionnel (= 1)
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	CA1801
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :**Donnée 0040**

Indique le type de messages reçus (en mode test ou en mode réel).

Choisir, dans la liste, la valeur correspondante :

CA1 = INF_PA_SR_IR si messages reçus = INFENT PA, Sécurisés Réel, Intégration Réel)

CA3 = INF_PA_ST_IT si messages reçus = INFENT PA, Sécurisés Test, Intégration Test)

"Sécurisés" ("Sécurisé Electroniquement") signifie que les messages INFENT PA sont "signés" par l'émetteur. L'interchange doit donc être composé de 2 groupes fonctionnels : l'un contenant les messages INFENT PA, l'autre le message AUTACK.

Donnée 0044

Indique le type de messages déclaré par l'émetteur (en mode test ou en mode réel).

La valeur mentionnée dans la donnée 0040 du segment UNG (groupe fonctionnel des messages INFENT PA reçus) est reportée dans cette zone.

Choisir, dans la liste, la valeur correspondante :

PA1 = INF_PA_SR_IR (Messages INFENT PA Sécurisés Réel, Intégration Réel)

PA3 = INF_PA_ST_IT (Messages INFENT PA Sécurisés Test, Intégration Test)

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel dans l'interchange.

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = 1 pour le groupe fonctionnel contenant les messages INFENT ICR.

Donnée 0057

Identifie la version du groupe fonctionnel.

Cette référence est identique à celle mentionnée dans le segment UNH donnée 0057.

CA1801 : Identifie un groupe fonctionnel de la campagne générale,

CA : Projet EDI-PART, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

18 : Millésime de la campagne EDI-PART 2018

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT ICR et annexes) pour la campagne 2018.

4.4.3.2.3.2 UNE segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel (= 1)

Note explicative :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

4.4.3.3 Tableau de segments du message EDI-PART INFENT Compte Rendu de Traitement

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1
BGM	Début du message	M	1
DTM	Date/heure/période	M	3
RFF	Référence	R	1
	----- Groupe de segments 1 -----	M	7 -----+
NAD	Nom et adresse	M	1
RFF	Référence	D	1 -----+
	----- Groupe de segments 4 -----	M	99999-----+
SEQ	Séquence	M	1
IND	Indexation	M	1
FTX	Texte en format libre	D	1
	----- Groupe de segments 7 -----	R	1 -----+
CCI	Identif. de caractéristique ou de classe	M	1
CAV	Valeur de la caractéristique	R	1 -----++
UNT	Fin de message	M	1

4.4.3.4 Contenu des segments

4.4.3.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë. Le code du type de message servant de support à la transmission du "Compte Rendu de Traitement d'un message" est INFENT.				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	INFENT = Message 'Informations des Entreprises'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	CA1801
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	D	an..35	Numéro_référence_interchange_reçu
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est émis pour chaque message reçu.

Règle de gestion : Un message INFENT reçu donne lieu à un message INFENT (ICR) accusant réception avec indication éventuellement des anomalies.

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).

Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel (valeur de 00001 à nnnnn).

Donnée 0057

Identifie la version du message.

Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.

CA1801 : Identifie un message de la campagne générale.

CA : Projet EDI-PART, subset INFENT Compte Rendu de Traitement (ICR)

18 : Millésime de la campagne EDI-PART 2018

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message INFENT Compte Rendu de Traitement et annexes) pour la campagne 2018.

Donnée 0068

Restitue le n° de référence de l'interchange contenant le message INFENT PA pour lequel ce message INFENT CR est généré.

Numéro de référence de l'interchange = référence attribuée par l'émetteur dans la donnée 0020 du segment UNB de l'interchange INFENT PA.

Numéro_référence_interchange (14 c n) = Numéro_partenaire_EDI (7 c n) + année (1 c) + quantième jour (3 c) + numéro séquentiel (3 c, valeur = 001 à 999 dans le jour).

Format et longueur donnée 0020 = an..14

Niv 0	BGM DEBUT DU MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à indiquer le type du document adressé dans le message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C002	NOM DU DOCUMENT OU MESSAGE	R		
1001	Nom du document ou message (code)	R	an..3	ICR = Compte Rendu de Traitement
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	71 = Nature de la transaction
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
1000	<i>Nom du document ou message</i>	N	an..35	
C106	IDENTIFICATION DU DOCUMENT OU MESSAGE	N		
1004	<i>Numéro du document ou message</i>	N	an..35	
1056	<i>Version</i>	N	an..9	
1060	<i>Numéro révision</i>	N	an..6	
1225	FONCTION DU MESSAGE (CODE)	N	an..3	
4343	TYPE DE RÉPONSE	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 1001**

Un message INFENT Compte Rendu de Traitement est adressés pour chaque message INFENT PA reçu.

Donnée 1004 (Non utilisée)

Il n'y a pas de Compte Rendu de Traitement à un Compte Rendu de Traitement, en conséquence de quoi, il n'est pas nécessaire d'indiquer un numéro de message.

1ère occurrence DTM : DATE DE PREPARATION DU DOCUMENT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 1
--------------	------------	---------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date de préparation du document INFENT Compte Rendu de Traitement.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	242 = Date de préparation d'un document
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_préparation_INFENT_ICR
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	102 = SSAAMMJJ

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réalisation des contrôles et de préparation du Compte Rendu de Traitement.

2nde occurrence DTM : DATE DE RECEPTION DU DEPOT

Niv 1	DTM	DATE OU HEURE OU PERIODE	St : M	Ré : 2	Oc : 2
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la date et heure de réception du dépôt (message(s) INFENT Déclaration de PAIEMENT reçu(s)).</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C507	DATE OU HEURE OU PERIODE	M		
2005	Qlt de la date ou heure ou période	M	an..3	310 = Date/heure de réception
2380	Date ou heure ou période	R	an..35	Date_reception_dépôt
2379	Qlt du format de la date ou heure ou période	R	an..3	204 = SSAAMMJJHHMMSS

Note explicative :

Segment obligatoire indiquant la date de réception du message (y compris horodatage à la seconde) faisant l'objet du compte Rendu de Traitement. Si le message INFENT ICR concerne le re-routage d'un Compte Rendu de Traitement d'un destinataire final (Envoi du CR de la DGFIP vers le Tiers déclarant), la date indiquée est celle de la réception par le destinataire final DGFIP.

Niv 1	RFF	REFERENCE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour indiquer la référence du message INFENT PA objet du Compte Rendu de Traitement.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACW = Numéro de référence d'un message antérieur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	INFENT & Numéro_référence_du_message
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	R	an..35	N°_séquentiel_trait_intechange_reçu
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Notes explicatives :**Segment obligatoire.****Donnée 1154**

Le numéro de référence est constitué par la concaténation du type du message et du numéro de référence du message initial. En conséquence, la donnée 1154 est égale au contenu de la donnée 1004 du segment BGM du message d'origine. Ce numéro est constitué de la manière suivante :

Type message (INFENT) (6c) + référence attribuée par l'émetteur du document.

Donnée 4000

Cette donnée contient le numéro séquentiel de traitement attribué par le destinataire à l'interchange reçu (fichier contenant le message INFENT PA objet de ce compte rendu).

Ce numéro d'ordre de traitement est destiné à renseigner le partenaire EDI sur la séquence des traitements des interchanges qu'il a émis.

Format et longueur donnée 4000 = n9

1ère occurrence Groupe 1 : LE DOSSIER DECLARE

G1	NAD	M	5	1
-----------	------------	----------	----------	----------

Niv 1 GROUPE 01 **St : M Ré : 5 Oc : 1**

Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le dossier déclaré.

Niv 1 NAD NOM ET ADRESSE **St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le dossier. Dans ce message, le dossier sera toujours identifié par son identifiant, son nom et son adresse en clair.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	DT = Dossier
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Identifiant_Dossier
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques 268 = DGFIP Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_Dossier
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_Dossier
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_Dossier
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	

1131	<i>Qlt de la liste des codes</i>	N	an..17	
3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	an..3	
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_Dossier
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_Dossier

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFiP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIRET, d'un Pseudo SIRET ou d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3055 :

107 : SIRET

268 : Pseudo SIRET, IDSP

Donnée C059 :

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207 :

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

2ème occurrence Groupe 1 : L'EMETTEUR (DGFIP)

G1	NAD-RFF	R	5	2
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 5	Oc : 2
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire l'émetteur DGFIP d'un compte rendu de traitement et à indiquer la référence DGFIP du déclarant</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire pour identifier l'émetteur du message.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MS = Emetteur/ 'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	N		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	DGI_EDI_PART
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom de l'émetteur
C059	RUE	N		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	N	an..35	
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	

3055	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	N	<i>an..3</i>
3228	<i>Division territoriale du pays</i>	N	<i>an..35</i>
3251	<i>CODE POSTAL</i>	N	<i>an..17</i>
3207	<i>PAYS (CODE)</i>	N	<i>an..3</i>

3ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE (PARTENAIRE EDI MANDATE OU SOUS-TRAITANT)

G1	NAD-RFF	R	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 5	Oc : 3
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire servant à décrire le récepteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant) du message ICR. Si le récepteur est le partenaire EDI mandaté, il pourra indiquer son numéro de référence interne pour ce document.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le récepteur (partenaire EDI mandaté relais ou sous-traitant) du message ICR. Dans ce message, le récepteur sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	MR = Récepteur d'un document/message
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_recepteur
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_recepteur
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_recepteur
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	N	an..3	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie_recepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution_recepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_recepteur
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_recepteur

C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		
3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_récepteur
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_récepteur

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire.

Récepteur = partenaire EDI mandaté ou sous-traitant du partenaire EDI. Si présence d'un sous-traitant, alors le partenaire EDI mandaté est décrit en tant que donneur d'ordre.

Données 3039 et 3055

Le récepteur, qu'il soit partenaire EDI mandaté ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP. Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI mandaté ou du sous-traitant (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207 :

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	3
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence de l'expéditeur
1154	Numéro de la référence	R	an..70	N°_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI mandaté, quel que soit le récepteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant). Cette référence est facultative.

Segment présent sous cette occurrence de NAD du groupe 1, si le récepteur est le partenaire EDI mandaté, sinon ce segment sera présent sous l'occurrence NAD "donneur d'ordre".

4ème occurrence Groupe 1 : LE DONNEUR D'ORDRE (LE PARTENAIRE EDI MANDATE)

G1	NAD-RFF	D	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : D	Ré : 5	Oc : 4
<i>Fonction : Groupe de segments conditionnel servant à décrire le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté) de l'envoi du document, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne au partenaire EDI mandaté du dossier.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le donneur d'ordre (partenaire EDI mandaté). Dans ce message, le donneur d'ordre sera toujours identifié par son numéro, son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	PO = Intervenant donneur d'ordre
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	Numéro_partenaire_EDI
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	268 = Direction Générale des Finances Publiques
C058	<i>NOM ET ADRESSE</i>	<i>N</i>		
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>M</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3124	<i>Ligne du nom et de l'adresse</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	Désignation_partenaire_EDI
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite_part_EDI
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3036	<i>Nom de l'intervenant</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3045	<i>Format du nom de l'intervenant (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Num_type_nom_voie_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Compl_distribution_part_EDI
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau_part_EDI
3042	<i>Rue et numéro ou boîte postale</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville_part_EDI

<i>C819</i>	<i>INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS</i>	<i>N</i>		
<i>3229</i>	<i>Identification de la division territoriale</i>	<i>N</i>	<i>an..9</i>	
<i>1131</i>	<i>Qlt de la liste des codes</i>	<i>N</i>	<i>an..17</i>	
<i>3055</i>	<i>Org. responsable de la liste de codes (code)</i>	<i>N</i>	<i>an..3</i>	
<i>3228</i>	<i>Division territoriale du pays</i>	<i>N</i>	<i>an..35</i>	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal_part EDI
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays_part EDI

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Segment obligatoire quelle que soit la catégorie fiscale du redevable, si un sous-traitant est chargé de l'émission des documents.

Données 3039 et 3055

Donnée 3039 = numéro d'agrément du partenaire EDI (7 c) attribué par la DGFIP, et donnée 3055 = 268 (DGFIP)

Donnée C059

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	D	5	4
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document auprès du partenaire EDI.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	CU = Numéro de référence du partenaire EDI
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne_part EDI
1156	<i>Numéro de la ligne</i>	N	<i>an..6</i>	
4000	<i>Numéro de version de la référence</i>	N	<i>an..35</i>	
1060	<i>Numéro de révision</i>	N	<i>an..6</i>	

Notes explicatives :

Segment préconisé.

Numéro de la référence = Numéro de référence interne du partenaire EDI, quel que soit l'émetteur (partenaire EDI mandaté ou sous-traitant). Cette référence est facultative mais permet un rapprochement fin des échanges entre le partenaire EDI et le destinataire.

Segment présent dans cette occurrence de NAD du groupe 1, si l'émetteur est un sous-traitant.

5ème occurrence Groupe 1 : LE DESTINATAIRE FINAL (TIERS DECLARANT, ENTREPRISE)

G1	NAD-RFF	R	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : R	Ré : 5	Oc : 5
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoires servant à décrire le destinataire final du message, et à indiquer, éventuellement, le numéro de référence interne du document.</i>				

Niv 1	NAD NOM ET ADRESSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire servant à identifier le destinataire final. Dans ce message, il sera toujours identifié par son nom et son adresse en clair.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
3035	QLT DE L'INTERVENANT	M	an..3	HP = Destinataire final
C082	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE L'INTERV.	R		
3039	Identification de l'intervenant	M	an..35	SIRET_Destinataire final
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	100 = Identification détaillée d'un intervenant
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	107 = FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques 268 = DGFIP Direction Générale des Finances Publiques
C058	NOM ET ADRESSE	N		
3124	Ligne du nom et de l'adresse	M	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
3124	Ligne du nom et de l'adresse	N	an..35	
C080	NOM DE L'INTERVENANT	R		
3036	Nom de l'intervenant	M	an..35	CEC_ED_I_PART ou ATD_ED_I_PART ou ENT_ED_I_PART
3036	Nom de l'intervenant	R	an..35	Désignation
3036	Nom de l'intervenant	D	an..35	Désignation_suite
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3036	Nom de l'intervenant	N	an..35	
3045	Format du nom de l'intervenant (code)	R	an..3	3 = Format du nom
C059	RUE	R		
3042	Rue et numéro ou boîte postale	M	an..35	Numéro_type_nom_voie
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Complément_distribution
3042	Rue et numéro ou boîte postale	D	an..35	Lieu_dit_hameau
3042	Rue et numéro ou boîte postale	N	an..35	

3164	NOM DE LA VILLE	R	an..35	Ville
C819	INFO. DETAILLEES SUR UNE DIV. TERRIT. D'UN PAYS	N		

3229	Identification de la division territoriale	N	an..9	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
3228	Division territoriale du pays	N	an..35	
3251	CODE POSTAL	R	an..17	Code_postal
3207	PAYS (CODE)	D	an..3	Code_pays

Notes explicatives : Les informations de structure indiquées ci-après sont un rappel des règles applicables aux données à destination de la DGFIP. Il faut s'assurer de la compatibilité des informations en fonction du destinataire.

Donnée 3039 :

Donnée 3039 :

Transmission d'un SIRET, d'un Pseudo SIRET ou d'un IDSP, format et longueur de la donnée 3039 = an14

Donnée 3055 :

107 : SIRET

268 : Pseudo SIRET, IDSP

Donnée C080

1ère occurrence de la donnée 3036 :

Lorsqu'il s'agit d'un cabinet d'expertise comptable : CEC_EDI_PART

Lorsqu'il s'agit d'un tiers déclarant autre qu'un cabinet comptable : ATD_EDI_PART

Lorsqu'il s'agit d'une entreprise : ENT_EDI_PART

Donnée C059 :

3 occurrences de la donnée 3042 (Rue) :

La 1ère : N° voie (4c) + (B ou T ou Q ou Δ ("blanc")) (1c) + type et nom voie (30 c)

La 2nde : Complément distribution

La 3ème : Lieu-dit, hameau

NB : Si l'adresse ne comporte pas de numéro ni de nom de voie, la valeur "0000" sera portée dans la zone "N° voie", soit dans les 4 premières positions dans la 1ère occurrence de 3042.

Ainsi la 1ère occurrence de 3042 (obligatoire) est servie et les contrôles formels ne généreront pas de rejet.

Donnée 3207 :

Le code pays ISO 3166 (2 c), à renseigner si différent de FR (France). Voir liste des codes pays dans volume 3Z commun à toutes les téléprocédures.

G1	NAD-RFF	R	5	5
-----------	----------------	----------	----------	----------

Niv 2	RFF	REFERENCE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment conditionnel pour indiquer le numéro de référence interne du document pour le Tiers déclarant.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C506	REFERENCE	M		
1153	Qlt de la référence	M	an..3	ACD = Numéro complémentaire de référence
1154	Numéro de la référence	R	an..70	Numéro_référence_interne
1156	Numéro de la ligne	N	an..6	
4000	Numéro de version de la référence	N	an..35	
1060	Numéro de révision	N	an..6	

Note explicative :

Segment préconisé.

4.4.3.4.2 Sections Détail et Résumé

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	----------	--------------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 99999	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire détaillant les informations à transmettre au destinataire. Chaque occurrence du groupe 4 contient le code de l'erreur, son type et éventuellement le code de la donnée concernée.</i>				

Notes explicatives :

Groupe de segments obligatoires.

Le groupe 4 sera répété autant de fois que d'anomalies dans le message d'origine.

Si le message est accepté sans erreur le groupe de segments contient une occurrence d'acceptation du message.

Si le message est accepté avec des erreurs d'avertissement, le groupe de segments contient une occurrence d'acceptation du message et autant d'occurrences que d'erreurs d'avertissement.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	-----------------------	----------	--------------

Niv 1	SEQ	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'ECHELONNEMENT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	--	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire spécifiant le numéro d'incrément de la donnée.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
1229	DEMANDE D'ACTION OU DE NOTIFICATION (CODE)	N	an..3	
C286	INFORMATIONS SUR LA SEQUENCE	R		
1050	Numéro séquentiel	M	an..10	Numéro_incrément_donnée
1159	Origine du numéro séquentiel (code)	N	an..3	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	

Note explicative :

Donnée 1050

L'incrément s'effectue par pas de 1.

Le format et longueur de la donnée est an..5.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
----	----------------	---	-------

Niv 2	IND	INFORMATIONS DETAILLEES SUR L'INDEX	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le niveau d'acceptation, d'anomalie ou de rejet, et le code de la donnée correspondante.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C545	IDENTIFICATION DE L'INDEX	R		
5013	Qlt de l'index	M	an..3	2 = Groupe
5027	Type de l'index (code)	R	an..17	Niveau_acceptation/rejet
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LAR = Liste des niveaux d'acceptation ou rejet
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
C546	VALEUR DE L'INDEX	R		
5030	Valeur de l'index	M	an..35	Code_donnée
5039	Représentation de la valeur de l'index (code)	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 5027

Règles de gestion selon le niveau d'acceptation ou d'anomalie ou de rejet.

1. Rejet donnée élémentaire

IND/5027 = RDE (rejet données élémentaires)

2. Anomalie donnée élémentaire

IND/5027 = ADE (anomalie données élémentaires)

3. Acceptation fonctionnelle d'un groupe d'informations

IND/5027 = AFL (acceptation fonctionnelle d'un lot)

4. Rejet fonctionnel d'un groupe d'informations

IND/5027 = RFL (rejet fonctionnel d'un lot)

Donnée 5030

Règles de gestion de l'information selon le type d'acceptation ou d'anomalie ou de rejet.

Tableau récapitulatif entre la donnée IND/5027 et les données IND/5030, CAV/7111 et CAV/7110

Niveau_acceptation/anomalie/rejet (IND/5027)	RDE ou ADE	AFL	RFL
Code_donnée (IND/5030)	EEG ou FFFFFFFF ou FFFFFFFFMMIIIDDDCC	MSG	MSG
Code_donnée (CAV/7111)	Code erreur	AFL	RFL
Type_Rejet_donnée (CAV/7110)	MSG		

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
-----------	----------------	---	-------

Niv 2	FTX	TEXTE EN FORMAT LIBRE	St : D	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment conditionnel contenant les compléments d'informations en format texte pour les anomalies indiquées dans le groupe de segments CCI/CAV ou les anomalies sous forme d'explication détaillée suite à contrôles supplémentaires non répertoriés dans les gums.</i></p>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
4451	QLT DE L'OBJET DU TEXTE	M	an..3	ZZZ = Défini mutuellement
4453	FONCTION DU TEXTE (CODE)	N	an..3	
C107	REFERENCE A UN TEXTE	N		
4441	Texte en format libre (code)	M	an..17	
1131	Qlt de la liste des codes	N	an..17	
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	N	an..3	
C108	TEXTE EN CLAIR	R		
4440	Texte en format libre	M	an..512	Texte_1/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_2/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_3/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_4/donnée
4440	Texte en format libre	D	an..512	Texte_5/donnée
3453	LANGUE (CODE)	N	an..3	
4447	FORMAT DU TEXTE EN FORMAT LIBRE (CODE)	N	an..3	

Notes explicatives :

Données 4440

Ces zones de textes contiendront les informations produites par la DGFIP (état d'anomalies partiel, compte rendu de traitement) au format Bilatéral. Elles viennent compléter les informations transmises dans le message INFENT CR de la procédure EDI-PART.

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 2	GROUPE 07	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire indiquant l'acceptation ou le rejet d'un message identifié dans le segment IND.</i>				

Niv 2	CCI IDENTIFICATION DE LA CARACTERISTIQUE OU CLASSE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code de la table des valeurs ("Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement ") pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
7059	CLASSE DE PROPRIÉTÉ (CODE)	N	an..3	
C502	INFO.DETAILLEES SUR LA MESURE	N		
6313	Type de mesure (code)	N	an..3	
6321	Appréciation de la mesure (code)	N	an..3	
6155	Attribut de mesure (code)	N	an..17	
6154	Attribut de mesure	N	an..70	
C240	CARACTERISTIQUE DU PRODUIT	R		
7037	Identification de la caractéristique	M	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet (voir notes explicatives)
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	LIS = Liste de tables
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7036	Caractéristique	N	an..35	
7036	Caractéristique	N	an..35	
4051	RAPPORT DE LA CARACTÉRISTIQUE	N	an..3	

Notes explicatives :**Donnée 7037**

TDG : Table des valeurs acceptation /rejet DGFIP

G4	SEQ-IND-FTX-G7	M	99999
G7	CCI-CAV	R	1

Niv 3	CAV VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire spécifiant le code "Acceptation, Rejet ou Erreur d'avertissement " et le code de la table des valeurs associées, pour la donnée identifiée dans le segment IND.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
C889	VALEUR DE LA CARACTERISTIQUE	M		
7111	Valeur de la caractéristique (code)	R	an..3	Code donnée
1131	Qlt de la liste des codes	R	an..17	Tables valeurs acceptation /rejet voir notes explicatives
3055	Org. responsable de la liste de codes (code)	R	an..3	211 = EDIFICAS
7110	Valeur de la caractéristique	D	an..35	Type_rejet_donnée
7110	<i>Valeur de la caractéristique</i>	N	<i>an..35</i>	

Notes explicatives :

Donnée 7111

Règles de gestion selon le niveau d'acceptation ou d'anomalie ou de rejet.

1. Rejet donnée élémentaire

IND/5027 = RDE (rejet données élémentaires)

CAV/7111 = NNN (code erreur)

2. Anomalie donnée élémentaire

IND/5027 = ADE (anomalie données élémentaires)

CAV/7111 = NNN (code erreur)

3. Acceptation fonctionnelle d'un groupe d'informations

IND/5027 = AFL (acceptation fonctionnelle)

CAV/7111 = AFL (code acceptation)

4. Rejet fonctionnel d'un groupe d'informations

IND/5027 = RFL (rejet fonctionnel)

CAV/7111 = RFL (code rejet)

Donnée 1131

Voir donnée 7037 du segment CCI

Donnée 7110

Utilisation du code MSG pour acceptation (AFL) et rejet (RFL) fonctionnel d'un groupe d'information

Niv 0	UNT	FIN DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message

Note explicative :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

4.5 Compte rendu de traitement, transfert entre la DGFIP et le partenaire EDI (Message AUTACK DGI)

Le présent chapitre traite du guide utilisateur des messages transmis entre le la DGFIP et partenaire EDI. Il s'appuie sur le message AUTACK.

4.5.1 Introduction

4.5.1.1 Références du message

Type de message : AUTACK

Répertoires de référence : **Version 4 norme ISO 9735** partie 06, publication 1, TRADE/WP.4/R.1246/Rev.1 et partie 05, TRADE/WP.4/R.1245/Rev.1 du **31 janvier 1997**

4.5.1.2 Fonction du message

AUTACK est un message authentifiant des échanges, groupes, messages ou colis émis ou permettant d'en accuser réception de façon sécurisée.

Un message sécurisé d'authentification et d'accusé de réception peut servir à :

- a) appliquer l'authentification ou la non répudiation de l'origine à des messages, colis, groupes ou échanges.
- b) assurer l'accusé de réception ou la non répudiation de la réception sécurisée à des messages, colis, groupes ou échanges sécurisés.

Dans le cas de l'application EDI-PART sous EDIFACT, seule la fonction a) est utilisée.

4.5.2 Segments de service

Les segments de service sont décrits sur la base de la version 3 Norme EDIFACT ISO 9735.

4.5.2.1 Jeu de caractères et caractères séparateurs

Le jeu de caractères utilisé pour produire les interchanges est le jeu de niveau L (ISO 8859-15, alphabet latin n° 9) : les valeurs UNOL et 3 (version 3 de la norme ISO 9735) sont respectivement mentionnées dans les données 0001 et 0002 du segment UNB.

Dans le jeu de caractères de niveau L, tous les caractères de l'alphabet (majuscules et minuscules accentuées) sont autorisés.

4.5.2.1.1 Caractères séparateurs

5 caractères ont une signification particulière dans le langage EDIFACT : ils remplissent une fonction de séparateur.

Caractère	Représentation	Utilisation
Apostrophe	'	Terminer le segment.
Signe plus	+	Séparer l'étiquette du segment des données. Séparer les données simples et/ou composites.
Deux points	:	Séparer les données constitutives à l'intérieur d'une donnée composite.
Point d'interrogation	?	Caractère suspensif : Restaure la signification normale des caractères de service ci-dessus. Il précède immédiatement le caractère de service.
Virgule	,	Représenter la marque décimale. NB : La valeur par défaut "." (point) de la marque décimale n'a pas été retenue dans le projet EDI-PART.

La chaîne de caractères de services UNA sera obligatoirement transmise en en-tête des interchanges avec les valeurs suivantes :

UNA:+,?Δ' avec "Δ" = blanc

4.5.2.1.2 Marque décimale

Il n'y a pas lieu d'utiliser la marque décimale dans ce type de message

4.5.2.2 Segments de service Interchange

4.5.2.2.1 UNB Segment en-tête interchange

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message INFENT CR présentée en section 4.5.2.2 "*Segments de service Interchange*".

4.5.2.2.2 UNZ Segment fin interchange

La description de ce segment est identique à celle figurant dans le Guide utilisateur du message INFENT CR présentée en section 4.5.2.2 "*Segments de service Interchange*".

4.5.2.3 Segments de service groupe fonctionnel

4.5.2.3.1 UNG Segment en-tête de groupe fonctionnel

Lev 0	UNG EN-TETE DE GROUPE FONCTIONNEL	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service obligatoire servant à débiter, identifier et spécifier un groupe fonctionnel.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0038	INDENTIFICATION DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..6	AUTACK
S006	IDENTIF. DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	M		
0040	Identification de l'émetteur	M	an..35	Type_application_émetteur
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
S007	IDENTIF. DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	M		
0044	Identification du destinataire	M	an..35	Type_application_destinataire
0007	Qualifiant de l'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
S004	DATE ET HEURE DE PREPARATION	M		
0017	Date de préparation	M	n6	AAMMJJ
0019	Heure de préparation	M	n4	HHMM
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_rèf_groupe_fonctionnel
0051	AGENCE DE CONTROLE	M	an..2	UN
S008	VERSION DU MESSAGE	M		
0052	Numéro de la version du message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	AC1801
0058	MOT DE PASSE DE L'APPLICATION	N	an..14	

Notes explicatives :

Donnée 0040

Mêmes valeurs que dans UNG du groupe fonctionnel INFENT CR.

CA1 = Messages INFENT CR relatifs à un interchange en mode Réel

CA3 = Messages INFENT CR relatifs à un interchange en mode Test

La mention "Test" ou "Réel", au niveau de la syntaxe EDIFACT, est gérée dans la donnée 0035 du segment UNB.

Donnée 0044

Les mentions "Test" ou "Réel" dans la donnée 0040 concernent la qualification de la nature des interchanges EDI-PART. La valeur mentionnée dans la donnée 0040 du segment UNG (groupe fonctionnel des messages INFENT PA reçus) est reportée dans cette zone

Choisir la valeur correspondante :

PA1 = INF_PA_SR_IR Interchange réel

PA4 = INF_PA_ST_IT Interchange de test

Données 0017 et 0019

"AAMMJJ" et "HHMM" représentent les formats dans lesquels les données Date de préparation et Heure de préparation doivent être respectivement exprimées.

Donnée 0048

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNE (donnée 0048).

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel du groupe fonctionnel à l'intérieur de l'interchange (valeur 1 ou 2).

Donnée 0057

Identifie la référence du subset et de la documentation associée.

AC : Projet EDI-PART, subset AUTACK DGI,

18 : Version 2018 du subset AUTACK DGI,

01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message AUTACK DGI et ses annexes).

4.5.2.3.2 UNE Segment fin de groupe fonctionnel

Lev 0	UNE	FIN de groupe fonctionnel	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment de service conditionnel servant à terminer et contrôler l'intégrité d'un groupe fonctionnel.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0060	NOMBRE DE MESSAGES	M	n..6	Nb_message_groupe_fonctionnel
0048	N° DE REFERENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	M	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNG (donnée 0048).

Donnée 0060

Nb_message_groupe_fonctionnel = 1.

4.5.3 Tableau des segments utiles du message EDI-PART AUTACK DGI

Etiquette	Nom	Statut	Répétition
UNH	En-tête de message	M	1 +
	----- Groupe de segments 1 -----	M	1 -----+
USH	En-tête de sécurité	M	1
	----- Groupe de segments 2 -----	R	1 -----+
USC	Certificat	M	1
USR	Informations détaillée sur l'index	R	1 ++
USB	Identification des données sécurisées	M	1
	----- Groupe de segments 3 -----	M	1 -----+
USX	Référence de la sécurité	M	1
USY	Sécurité sur les références	M	1 +
	----- Groupe de segments 4 -----	M	1 +
UST	Fin de sécurité	M	1 +
UNT	Fin de message	M	1

4.5.4 Contenu des segments

4.5.4.1 Section En-tête

Niv 0	UNH	EN-TETE DE MESSAGE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
Fonction : Segment de service obligatoire débutant et identifiant un message de façon non ambiguë.					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0062	NUMERO DE REFERENCE DU MESSAGE	M	an..14	Numéro_référence_message
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	M		
0065	Identifiant du type de message	M	an..6	AUTACK = Message 'Authentification et accusé de réception sécurisé'
0052	Numéro de la version du type de message	M	an..3	D
0054	Numéro de la révision du message	M	an..3	00B
0051	Agence de contrôle	M	an..2	UN = Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	Code attribué par l'association	R	an..6	AC1801
0068	REFERENCE COMMUNE D'ACCES	N	an..35	
S010	STATUT DU TRANSFERT	N		
0070	Séquence des transferts	M	n..2	
0073	Premier et dernier transferts	N	a1	

Notes explicatives :

Donnée 0062

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNT (donnée 0062).
 Numéro_référence_message (5 c) = Numéro séquentiel du message à l'intérieur du groupe fonctionnel.
 Valeur = 00001 pour le message AUTACK DGI.

Donnée 0057

Identifie la référence du subset et de la documentation associée.
 Cette valeur est identique à celle portée dans la donnée 0057 du segment UNG.
 AC : Projet EDI-PART, subset AUTACK DGI,
 18 : Version 2018 du subset AUTACK DGI,
 01 : Version 1 de la documentation associée (guide utilisateur du message AUTACK DGI et ses annexes).

G1	USH-G2	M	1
-----------	---------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 01	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Groupe de segments obligatoire identifiant le service de sécurité "Non répudiation de l'origine" qui s'applique à la structure EDIFACT référencée (groupe fonctionnel). Il contient également le certificat de l'émetteur. Ce groupe d'en-tête de sécurité est relié à un groupe de fin de sécurité.</i></p>				

Niv 1	USH EN-TETE DE SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<p><i>Fonction : Segment obligatoire définissant le service de sécurité "Non répudiation de l'origine" qui s'applique à la structure EDIFACT référencée (groupe fonctionnel).</i></p>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0501	SERVICE DE SÉCURITÉ, EN CODE	M	an..3	1 = Non répudiation de l'origine
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)
0541	DOMAINE D'APPLICATION DE LA SÉCU., EN CODE	R	an..3	3 = Tout message, groupe ou échange
0503	TYPE DE RÉPONSE, EN CODE	R	an..3	1 = Aucun accusé de réception requis
0505	FONCTION DU FILTRE, EN CODE	R	an..3	2 = Filtre hexadécimal
0507	CODAGE D'ORIGINE DU JEU DE CARACT., EN CODE	R	an..3	2 = 8 bits ASCII
0509	RÔLE DU FOURNISSEUR DE LA SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0520	NUMÉRO DE SÉQUENCE DE LA SÉCURITÉ	N	an..35	
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	

0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4

Notes explicatives :**Donnée 0534**

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure le lien entre le segment USH (définition fonction sécurisation) et le résultat de cette fonction dans le segment USY du groupe 3.

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure également le lien entre le groupe 1 (en-tête de sécurité) et le groupe 4 (fin de sécurité).

Données 0505 et 0507

Les paramètres (filtre et codage) spécifiés dans ce segment s'appliquent au résultat de la sécurisation électronique mentionné dans le segment USY du groupe 3.

G1	USH-G2	M	1
G2	USC-USR	R	1

Niv 2	GROUPE 02	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire contenant le certificat de l'émetteur (valeur "en bloc" du certificat après application d'un filtre hexadécimal).</i>				

Niv 2	USC CERTIFICAT	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire identifiant le type de certificat de l'émetteur.</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0536	RÉFÉRENCE DU CERTIFICAT	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
S500	INFO. DETAILLEES SUR L'IDENTIF. DE LA SECURITE	N		
0577	Qlt de l'intervenant chargé de la sécurité	M	an..3	
0538	Nom de la clé	N	an..35	
0511	Identification de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..17	
0513	Qlt de la liste des codes de l'interv. chargé de la sécurité	N	an..3	
0515	Ag. resp. liste des codes de l'interv. chargé de séc., en code	N	an..3	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0586	Nom de l'intervenant chargé de la sécurité	N	an..35	
0545	VERSION DE LA SYNTAXE DU CERTIFICAT, EN CODE	R	an..3	5 = EDI5 v1.4
0505	FONCTION DU FILTRE, EN CODE	R	an..3	2 = Filtre hexadécimal
0507	CODAGE D'ORIGINE DU JEU DE CARACT., EN CODE	N	an..3	
0543	RÉP. D'ORIG. DU JEU DE CAR. DU CERTIF., EN CODE	N	an..3	
0546	NIVEAU D'AUTORISATION DE L'UTILISATEUR	N	an..35	
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N		
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3	
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4	
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N		
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3	
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4	

S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S505	CARACTERE DE SERVICE POUR LA SIGNATURE	N	
0551	Caractère de service pour le qualifiant de la signature	M	an..3
0548	Caractère de service pour la signature	M	an..4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N	
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3
0338	Date de l'événement	N	n..8
0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4
0567	STATUT DE LA SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3
0569	MOTIF DE LA RÉVOCATION, EN CODE	N	an..3

Notes explicatives :

Donnée 0505

Le paramètre "filtre" spécifié dans ce segment s'applique au certificat numérique mentionné dans le segment USR du groupe 2.

G1	USH-G2	M	1
G2	USC-USR	R	1

Niv 3	USR	RESULTAT DE LA SECURITE	St : R	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant le certificat numérique (accréditation) de l'émetteur.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	M		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	1 = Valeur unique de la validation
0560	Valeur de la validation ³	R	an..3072	Accréditation
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	N		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	
0560	Valeur de la validation	N	an..1024	

Notes explicatives :**Donnée 0560**

Longueur = 1368 c (après encodage hexadécimal) pour une clé RSA de 2048 bits
 Format et longueur donnée 0560 = an1368 (accréditation de 1368 caractères).

La longueur maximale de la donnée a été portée à 3072 caractères, ce qui permettra la gestion future de clés de 4096 bits.

³ Une demande de modification de la longueur de la donnée 0560 a été adressée aux instances de normalisation EDIFACT (longueur actuelle : 512 c).

Niv 0 USB IDENTIFICATION DES DONNEES SECURISEES

St : M

Ré : 1

Oc : 1

Fonction : Segment obligatoire identifiant l'émetteur et le destinataire de l'interchange sécurisé électroniquement (interchange qui contient le message AUTACK DGI).

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0503	TYPE DE RÉPONSE, EN CODE	M	an..3	1 = Aucun accusé de réception requis
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	
0314	Heure de l'événement	N	an..15	
0336	Décalage horaire	N	n4	
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	M		
0004	Identification de l'émetteur de l'interchange	M	an..35	DGI_EDI_PART
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0008	Identification interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
0042	Identif. secondaire interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	M		
0010	Identification du destinataire de l'interchange	M	an..35	Identifiant_destinataire
0007	Qlt du code d'identification	R	an..4	146 = FR, DGI
0014	Identification interne du destinataire l'interchange	N	an..35	
0046	Identif. secondaire interne du destinataire de l'interchange	N	an..35	

Notes explicatives :

Données 0010 et 0007

Le destinataire, qu'il soit partenaire EDI mandaté ou sous-traitant, est toujours identifié par son numéro d'agrément DGFIP.

Format et longueur donnée 0004 = n7

G3	USX-USY	M	1
-----------	----------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 03	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire contenant la référence du groupe fonctionnel (données à sécuriser), et le résultat de la sécurisation électronique.</i>				

Niv 1	USX REFERENCES DE LA SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire contenant la référence du groupe fonctionnel (données à sécuriser).</i>				

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0020	RÉFÉRENCE DE CONTRÔLE DE L'INTERCHANGE	N	an..14	
S002	EMETTEUR DE L'INTERCHANGE	N		
0004	Identification de l'émetteur de l'interchange	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0008	Identification interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
0042	Identif. secondaire interne de l'émetteur de l'interchange	N	an..35	
S003	DESTINATAIRE DE L'INTERCHANGE	N		
0010	Identification du destinataire de l'interchange	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0014	Identification interne du destinataire l'interchange	N	an..35	
0046	Identif. secondaire interne du destinataire de l'interchange	N	an..35	
0048	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU GROUPE FONCTIONNEL	R	an..14	N°_réf_groupe_fonctionnel
S006	IDENTIFICATION DE L'EMETTEUR DE L'APPLICATION	N		
0040	Identification de l'émetteur de l'application	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
S007	IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE DE L'APPLICATION	N		
0044	Identification du destinataire de l'application	M	an..35	
0007	Qlt du code d'identification	N	an..4	
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	N	an..14	
S009	IDENTIFIANT DU MESSAGE	N		
0065	Type du message	M	an..6	
0052	Numéro de version du message	M	an..3	
0054	Numéro de publication du message	M	an..3	
0051	Agence de contrôle, en code	M	an..3	
0057	Code attribué par l'association	N	an..6	
0110	Numéro de version du répertoire de la liste des codes	N	an..6	
0113	Identification de la fonction secondaire du message	N	an..6	
0800	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU COLIS	N	an..14	
S501	DATE ET HEURE DE LA SECURITE	N		
0517	Qlt de la date et de l'heure	M	an..3	
0338	Date de l'événement	N	n..8	

0314	Heure de l'événement	N	an..15
0336	Décalage horaire	N	n4

Notes explicatives :**Donnée 0048**

Numéro_référence_groupe_fonctionnel = Numéro séquentiel (dans l'interchange) du groupe fonctionnel contenant les messages INFENT CR sécurisés électroniquement (valeur 1 ou 2).

G3	USX-USY	M	1
-----------	----------------	----------	----------

Niv 2	USY	SECURITE SUR LES REFERENCES	St : M	Ré : 1	Oc : 1
--------------	------------	------------------------------------	---------------	---------------	---------------

Fonction : Segment obligatoire contenant le résultat de la sécurisation électronique appliquée au groupe fonctionnel référencé.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	R		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	1 = Valeur unique de la validation
0560	Valeur de la validation 4	R	an3072	Sécu_électronique_groupe_fonctionnel
S508	RESULTAT DE LA VALIDATION	N		
0563	Qlt de la valeur de la validation	M	an..3	
0560	Valeur de la validation	N	an..1024	
0571	ERREUR DE SÉCURITÉ, EN CODE	N	an..3	

Notes explicatives :

Donnée 0534

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure le lien entre le segment USH (définition fonction sécurisation) et le résultat de cette fonction dans le segment USY du groupe 3.

Donnée 0560

Longueur = 512 c (après encodage hexadécimal) pour une clé RSA de 2048 bits
Format et longueur donnée 0560 = an512

⁴ Une demande de modification de la longueur de la donnée 0560 a été adressée aux instances de normalisation EDIFACT (longueur actuelle : 512 c).

G4	UST	M	1
-----------	------------	----------	----------

Niv 1	GROUPE 04	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Groupe de segments obligatoire établissant un lien entre le groupe de segments d'en-tête et le groupe de fin de sécurité.</i>				

Niv 1	UST	FIN DE SECURITE	St : M	Ré : 1	Oc : 1
<i>Fonction : Segment obligatoire établissant un lien entre le groupe de segments d'en-tête et le groupe de fin de sécurité.</i>					

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0534	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA SÉCURITÉ	M	an..14	Numéro_référence_sécurité (= 1)

Notes explicatives :**Donnée 0534**

La donnée Numéro_référence_sécurité (= 1) assure également le lien entre le groupe 1 (en-tête de sécurité) et le groupe 4 (fin de sécurité).

Niv 0 UNT FIN DE MESSAGE**St : M Ré : 1 Oc : 1**

Fonction : Segment de service obligatoire terminant un message, indiquant le nombre total de segments dans le message et le numéro de référence de contrôle du message.

Réf.	Nom	St	Desc.	Observations
0074	NOMBRE DE SEGMENTS DANS LE MESSAGE	M	n..6	Nombre_segments_message
0062	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU MESSAGE	M	an..14	N°_référence_message (= 00001)

Notes explicatives :**Donnée 0062**

Référence attribuée par l'émetteur, identique à celle mentionnée dans le segment UNH (donnée 0062).

4.6 La procédure de test

Un seul scénario de test est disponible, les fichiers entrant dans ce scénario passent par tous les niveaux de contrôle effectués par la DGI, à savoir sécurisation, syntaxe et intégration.

Les données d'identification des fichiers de test sont celles de la population réelle qualifiée « test d'échange ».

4.6.1 La qualification de l'interchange test

Elle est générée par l'indication de la valeur 1 (= test d'échange) dans la donnée 0035 du segment UNB (segment d'en-tête de l'interchange contenant les messages INFENT PA et AUTACK (si sécurisation électronique) et par l'indication de la valeur PA4 dans la donnée S006/0040 du segment UNG (segment d'en-tête de groupe fonctionnel INFENT PA et AUTACK).

Un interchange réel sera quant à lui identifié par l'absence de la donnée 0035 du segment UNB et par l'indication de la valeur PA1 de la donnée S006/0040 du segment UNG.

4.6.2 Gestion d'une qualification incohérente

La cohérence de la qualification réelle ou de test de l'interchange est contrôlée à réception du fichier dans le cadre des contrôles syntaxiques (contrôles de niveau 3).

Lorsque le contrôle fait apparaître une qualification incohérente, l'interchange est rejeté.

Les associations possibles sont présentées dans la table de décision suivante :

UNG donnée S006/0040	UNB donnée 0035	Qualification	Conséquence
PA1	Absente	REEL	Traitement Réel
PA1	1 ou toute autre valeur	INCOHERENT	Rejet du message
PA4	1	TEST	Traitement Test
PA4	Absente ou valeur autre que 1	INCOHERENT	Rejet du message
Toute valeur autre que PA1 ou PA4	Absente ou toute valeur	INCOHERENT	Rejet du message

4.6.3 Le traitement de l'interchange test

- La vérification de la sécurisation électronique sans archivage est effectuée ;
- Le contrôle de la syntaxe est réalisé ;
- Les contrôles d'intégration sont réalisés et un message INFENT Compte rendu de Traitement (avec 1 = test d'échange dans donnée 0035 segment UNB) est alors adressé au partenaire EDI, dans un interchange paramétré avec CA4 dans la donnée 0040 du segment UNG. Les messages INFENT CR émis dans le cadre de la procédure de test par la DGFIP sont sécurisés.

